

LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 22 n° 36 Edmonton, le vendredi 9 septembre 1988 20 pages 0,50

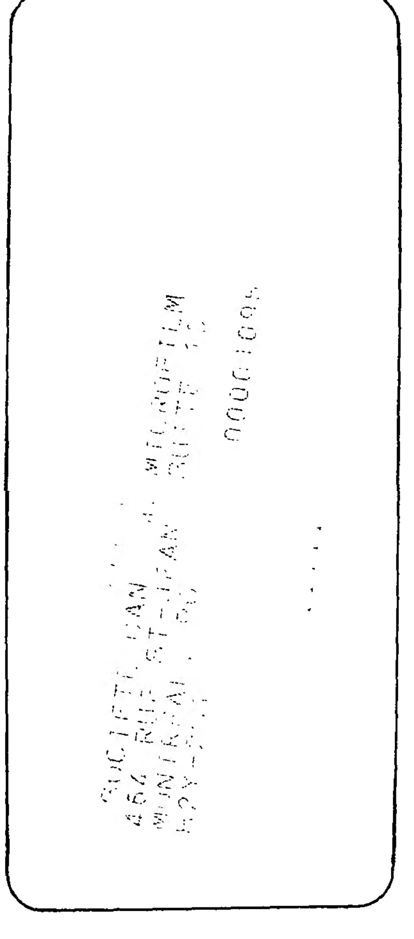
Bonjour!
aux Franco-Albertains
de LETHBRIDGE

• *Honneur au mérite*

Frank McMahon est reçu dans la Compagnie des Cent-Associés

à lire en page 3...

SOMMAIRE



• *Paléontologie*

7,3 millions pour l'étude des dinosaures

Page 10

• *C'est important*

Les agriculteurs doivent améliorer leurs compétences administratives

Page 12



LES BÛCHERONS se produisent présentement à l'EXPO de Brisbane en Australie au pavillon du Canada. Ils y seront jusqu'au 17 septembre les ambassadeurs de la culture canadienne-française en terre australienne. Gilbert Parent et Denise Withnell semblent plaire aux visiteurs du pavillon, qui participent avec enthousiasme aux spectacles de nos deux compatriotes en jouant avec eux des cuillères et faisant danser les bonhommes de bois costumés.

• *Éternel problème?*

McKnight recommande la médiation pour briser l'impasse concernant la revendication des Lubicons

OTTAWA-Exprimant une "grande tristesse" au sujet des récentes déclarations de la bande du Lac Lubicon concernant la possibilité de violence et préoccupé par le temps que pourrait prendre les tribunaux pour rendre un jugement sur la revendication des Lubicons, M. Bill McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a recommandé récemment la nomination d'un médiateur.

Dans des lettres qu'il a fait parvenir au chef de la bande du lac Lubicon, M. Bernard Ominayak, et à M. Don Getty, premier ministre de l'Alberta, M. McKnight recommande qu'un médiateur soit nommé dans le but de conclure un règlement hors cour et de régler la question rapidement et de façon satisfaisante. "L'option est de construire des ponts et non de dresser des barricades" a déclaré M. McKnight. "Il ne sert à rien de poursuivre la confrontation à moins que celle-ci ne soit le véritable objectif."



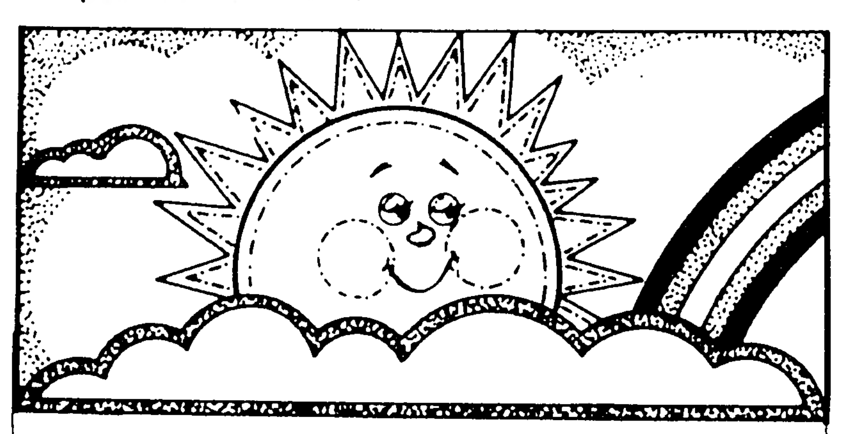
Don Getty

M. McKnight a recommandé que les poursuites judiciaires soient mises de côté pour une période initiale de trois semaines afin de permettre la nomination d'un médiateur acceptable pour toutes les parties et l'amorce de négociations avec les Lubicons, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral.

M. McKnight a indiqué que toutes les parties intéressées bénéficieraient grandement de la nouvelle perspective que saurait le mieux offrir une personne qui n'a pas participé auparavant dans ce dossier.

"J'ai énoncé ma position le plus clairement possible. Je veux que la bande ait une réserve! Je veux que la bande ait des installations modernes! Je veux que la bande puisse jouir d'une autonomie gouvernementale et d'une prospérité économique!" a écrit M. McKnight au chef Ominayak.

Le ministre McKnight a exprimé son optimisme quant à la reprise des négociations et il s'est dit disposé à établir une réserve provisoire telle que proposée plus tôt cette année, peu importe la réponse que lui feront parvenir M. Ominayak et le premier ministre.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 2 septembre

En 1986, des températures anormalement basses durant la majeure partie de 1986 provoquent une forte quantité de glace dans tout l'Est de l'Arctique. Le navire de croisière *World Discoverer* tente de traverser le passage du Nord-Ouest avec l'aide d'un brise-glace, mais la glace est si considérable qu'il ne peut progresser dans le détroit de Peel; la «croisière» se termine.

C'est arrivé un 3 septembre

En 1972, Ennadai Lake enregistre 91,2 mm de pluie, record de pluie tombée en un jour pour l'ensemble des stations des Territoires du Nord-Ouest.

C'est arrivé un 4 septembre

En 1876, Frederic Stupart diffuse le premier avis de tempête canadien des quartiers généraux du nouveau Service météorologique du Canada.

En 1953, la plus longue vague de chaleur à Toronto: 10 jours, avec des températures maximales de plus de 31°, notamment de 38° le 2. La température de l'eau du lac Érié s'est élevée à un point tel que des millions de poissons meurent asphyxiés.

C'est arrivé un 5 septembre

En 1881, des feux de forêt au Michigan et en Ontario produisent un brouillard jaune verdâtre qui enveloppe tout sur son passage et produit des «effets bizarres» dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. L'air est très calme et chaud; il est chargé de débris et de fumée d'incendies éloignés. Près du lac Huron, le feu rase 20 villages, tue 500 personnes et cause 3 M$ de dégâts.

C'est arrivé un 6 septembre

En 1979, la tempête tropicale David s'abat sur les Maritimes, entraînant des inondations et des pertes matérielles de 1 M$; rafales de plus de 100 km/h à Grindstone Island.

En 1985, On observe un nuage en entonnoir à Vancouver. Dans les Rocheuses il tombe 20 cm de neige.

C'est arrivé un 7 septembre

En 1985, vague de chaleur à Toronto: températures supérieures à 30° et humides de plus de 40°. On établit de nouveaux records de températures nocturnes.

C'est arrivé un 8 septembre

En 1775, l'ouragan Independence frappe la région de l'Atlantique de plein fouet, poussant de nombreux bateaux de pêche sur les Grands Bancs. On signale qu'environ 4 000 marins, la plupart venant des Iles Britanniques, se sont noyés. La tempête arrache des toits, fait tomber des cheminées et rase des immeubles à St.John's.

Pour terminer, Dame Nature nous dit: «*En voici une bonne*, cela s'est produit dans les Prairies et c'est vrai. Par une journée torride, le maïs d'un champ se met à éclater. Le sol se recouvre d'une couche si épaisse de maïs soufflé que, dans le champ voisin, le bétail pense qu'il s'agit d'un blizzard et meurt gelé.»

Environnement Canada

• *Prix Grand Coeur*

Le Franco soumet les noms de 21 Franco-Albertains à ce programme national

MONTREAL-En quatre mois, plus de 5 600 candidatures ont été inscrites au programme Prix Grand Coeur, ont dévoilé récemment les journaux hebdomadaires canadiens.

Ce programme, chapauté par les journaux hebdomadaires français et anglais du Canada, en collaboration avec Air Canada, avait pour but de reconnaître l'apport de nombreux Canadiens dans l'amélioration de la qualité de vie de leur collectivité et leur dévouement pour autrui. Les mises en nomination se terminaient le 31 juillet.

Des jurys, composés de rédacteurs en chef des journaux hebdomadaires et d'éditeurs, étudient en ce moment les candidatures en vue de choisir les élus locaux. Le porte-parole de l'Association des journaux hebdomadaires, Bruce Renner, de Nouvelle-Ecosse, affirme que les nominations ont couvert tous les aspects de la vie communautaire et ont même fait ressortir des apports exceptionnels et inattendus.

"Les articles reçus des quatre coins du pays étaient de véritables sources d'inspiration et propres à réchauffer le coeur. Le degré d'engagement et d'altruisme de certains est une vraie révélation", ajoute M. Renner.

La Colombie-Britannique et le Yukon ont mené le bal ~~avec plus~~ de 1 700 mises en candidature. L'Ontario en compte plus de 1 200, suivie du Québec avec presque 1 000 émanant de la collectivité française et anglaise. Le Canada atlantique et l'Alberta en ont produit chacune plus de 670, le Manitoba, plus de 350 et la Saskatchewan en a enregistré 300. On s'attend à un total de 6 000 une fois le compte final effectué.

Plus de 100 Canadiens recevront le Prix Grand Coeur lors de présentations régionales prévues pour cet automne.



Les membres du jury qui avaient à choisir les dix lauréats francophones hors Québec du Prix Grand Coeur Air Canada, se sont réunis à Windsor du 11 au 13 août. On les aperçoit dans l'ordre habituel: Roland Pinsonneault de Régina, Céline Vachon de Windsor, Marcel Laurin de Rockland, Guy Lavoie de Campbellton, Roger Duplantie de Cornwall et Réjean Héroux, du bureau de l'Association de la presse francophone hors Québec, coordonnateur du programme.

À la 3...

• *Honneur au mérite*

Frank McMahon reçu dans la Compagnie des Cent-Associés francophones à Saint-Boniface

SAINT-BONIFACE - Dans le cadre du 41e Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui se tenait à Saint-Boniface au Manitoba du 18 au 20 août dernier, la Compagnie des Cent-Associés a accueilli, dans ses rangs, six nouveaux membres.

Ces six francophones venant des quatre coins du pays ont été honorés lors d'une cérémonie à la cathédrale de Saint-Boniface en présence de centaines de compatriotes. Ce sont: Paul Chassé de la Nouvelle-Angleterre, Clotaire Denis de la Saskatchewan, Georges J. Forest du Manitoba, Fernand Houde du Québec, Frank McMahon de l'Alberta et le Frère Fernand Marion, c.s.v., du Manitoba.

Qui ne connait pas Frank McMahon? Ils sont peu nombreux ceux qui ne le connaissent pas, du moins en Alberta et dans le milieu éducatif au



Frank McMahon

Canada.

Cet homme élancé, à l'allure décidée, à l'expression vive, mais juste a donné plus d'un quart de siècle de sa vie à travailler de façon très intense pour assurer aux siens une meilleure place dans le domaine de l'éducation. Il a mené la lutte au cours de la dernière année scolaire en compagnie des parents et des étudiants francophones de l'École catholique J. H. Picard d'Edmonton pour revendiquer une école secondaire catholique française dans la capitale albertaine.

M. McMahon possède une solide formation universitaire, puisqu'en 1957, il obtenait son baccalauréat es art de l'Université d'Ottawa, suivi d'une licence en philosophie de l'Université St-Thomas en 1959, puis d'un baccalauréat en biologie de la même Université en 1961 qui devait se terminer par une maîtrise en théologie de l'Université d'Ottawa en 1964 et un doctorat en technologie de l'Université de Montréal en 1986.

Au début de sa carrière, il a été professeur au Collège de Mazenod au Cameroun, puis à l'Université d'Ottawa, à l'Ermineskin School, au Collège St-Jean, à l'Université d'Ottawa et finalement au Collège Universitaire de la Faculté St-Jean à Edmonton, poste qu'il occupe toujours.

Au cours de sa longue carrière, il s'est penché sur pratiquement toutes les questions ayant trait au domaine de l'éducation en Alberta.

Ses écrits pourraient constituer toute une bibliothèque sur des questions aussi variées que celles du monde et de la foi, des écoles unilingues et bilingues, de l'école française en Alberta pour ne citer que les principaux titres de ses écrits.

Il s'est intéressé d'une façon extraordinaire à la promotion de la culture française au Collège St-Jean et fut l'un des principaux promoteurs pour la reconnaissance officielle du Collège Universitaire St-Jean par l'Université de l'Alberta.

Pendant plusieurs années, il a été l'un des principaux organisateurs de l'Association Canadienne Française de l'Alberta et prit une part active dans l'achat du poste CHFA par Radio-Canada ainsi que la promotion du journal franco-albertain «La Survivance». Ses travaux de recherche l'ont amené à se pencher sur l'ensemble de la question de l'éducation en Alberta et grâce à ses connaissances très poussées dans ce domaine, il est un des conférenciers des plus recherchés partout où il parle de la question de l'éducation francophone au pays.

Homme d'une très grande activité et d'une discrétion qui fait souvent qu'on l'oublie, M. McMahon mérite bien cet honneur qui lui échoit.

• *Fiche d'information*

Les 50 premières coopératives non financières et leur rendement en 1987

OTTAWA-Selon la liste des 50 premières coopératives non financières canadiennes, 1987 a été marquée par la stabilité dans ce secteur. Cette liste est publiée annuellement par le Secrétariat aux coopératives du gouvernement canadien.

En 1987, les "50 grandes" comptaient 1 274 767 membres individuels et 677 coopératives primaires, elles-mêmes membres des coopératives figurant sur la liste, comparativement à 1 220 470 particuliers et 669 coopératives en 1986.

Les "50" ont employé au cours de l'année 27 661 personnes à temps plein et 6425 à temps partiel.

Leurs actifs sont tombés en un an de 4,2 milliards à 4 milliards de dollars, mais cette baisse s'explique surtout par la dépréciation des stocks de grain de l'Ouest.

Le secteur compte 3500 coopératives non financières et 3100 coopératives financières et regroupe 10 millions de membres, totalisant des actifs de 70 milliards de dollars.

Trois nouveaux noms seulement sont apparus sur la liste de 1987: l'Otter Farm and Home Co-operative (Colombie-Britannique), qui y a déja figuré par le passé, la Battlefords and District Co-op (Saskatchewan) et la City Consumers Co-op (Terre-Neuve).

Les nouvelles venues remplacent les United Maritime Fishermen, en faillite, la Société Coopérative Avicole Régionale de St-Damase (Québec), transformée en société privée, et une coopérative laitière qui a refusé de participer à l'enquête cette année.

Le départ de ces entreprises explique largement la baisse modeste des recettes des "50 grandes", qui sont passées de 12,6 milliards (1986) à 12,5 milliards de dollars. Les trois absentes avaient accusé des recettes commerciales de 245 millions en 1986, alors que leurs remplaçantes n'ont déclaré que des recettes de 77 millions.

Si l'on considère les divers secteurs d'activité, on constate que les coopératives céréalières de l'Ouest ont eu une autre année difficile, alors que les laiteries, qui forment le groupe le plus nombreux, affichent de bonnes augmentations, surtout en raison de la performance de deux grandes coopératives. La transformation de la volaille, la machinerie agricole, l'informatique et le pétrole ont prospéré, alors que les supermarchés demeuraient stables et que les fabriques d'aliments du bétail enregistraient un léger recul.

L'Unicoop du Québec affiche le plus haut pourcentage d'augmentation des recettes commerciales, soit 26 p. 100; il s'agit de la première année complète pour laquelle l'Unicoop a déclaré ses résultats. Elle a aussi gagné le plus grand nombre de places sur la liste, soit neuf, passant au 35e rang.

Née en 1986 de la fusion de trois associations antérieures, Unicoop est une grande fabrique coopérative d'aliments du bétail aux intérêts diversifiés.

Co-operators Data Services et Purdel, la grande laiterie coopérative qui exploite depuis peu le secteur des produits de la pêche, ont aussi affiché des augmentations exceptionnelles de leurs recettes de 23 et 22 p. 100 respectivement.

• *Le mouvement coopératif*

Les 50 premières coopératives non financières regroupent plus de 1,2 millions de membres

OTTAWA-M. Charles Mayer, ministre responsable de la liaison avec le secteur coopératif, vient de publier la cinquième liste annuelle des 50 premières coopératives non financières canadiennes.

Le pool de blé de la Saskatchewan est la plus grande coopérative non financière, accusant des recettes de 1,8 milliard de dollars en 1987, comparativement à 1,74 milliard de dollars en 1986, suivi des Federated Coopératives et de la Coopérative Fédérée. Par ailleurs, on remarque trois nouveaux noms parmi les 50 grandes: l'Otter Farm and Home Co-operative, la Battlefords and District Co-op et la City Consumers Co-op.

Le Secrétariat aux coopératives du gouvernement canadien publie cette liste chaque année afin de rendre compte avec précision de la situation financière des coopératives canadiennes. La liste contribue aussi à mieux faire comprendre au public l'apport des coopératives dans l'économie canadienne.

"Plus de trois millions de Canadiens font partie de coopératives non financières, dont les ventes injectent annuellement dans notre économie environ 15 milliards de dollars", souligne M. Mayer.

Le ministre ajoute que le rôle des coopératives ne se mesure pas seulement en dollars; elles apportent également beaucoup à plusieurs communautés au pays.

Le Secrétariat aux coopératives a été institué par le gouvernement canadien, en 1987, pour faire le lien entre les coopératives et le gouvernement fédéral. Il fournit également de l'aide aux coopératives du Canada et de l'étranger.



Editorial

Guy Lacombe

Situation scandaleuse à Morinville

Il est difficile de s'imaginer que quelque 550 citoyens de Morinville aient signé une pétition pour manifester leur opposition à la centralisation des programmes d'immersion au sein de la commission scolaire locale. Ce projet de centralisation permettrait d'améliorer la qualité de l'enseignement du français comme langue seconde, et les francophones qui sont injustement privés d'une école française, verraient leur situation légèrement améliorée.

Mais s'il faut en croire l'article que LE FRANCO a publié la semaine dernière et les reportages qui ont été entendus à CHFA, les francophones de Morinville, s'ils veulent avoir une école française, ils n'ont qu'à s'en payer une ou s'en aller au Québec.

De tels propos, s'ils étaient proférés à Wetaskiwin, à Brooks ou à Eckville, par exemple, seraient une indication qu'il y a des Albertains qui sont drôlement en retard sur l'évolution de notre pays (comme le gouvernement de cette province). Mais que de tels commentaires viennent de Morinville, cela témoigne d'une étroitesse d'esprit qui n'est égalée que par la honteuse ignorance qui l'accompagne.

Morinville a été fondée en 1891 grâce aux efforts de l'abbé Jean-Baptiste Morin, et grâce surtout au courage indomptable des Boissoneault, des Champagne, des Houle, des Labbé, des Meunier, des Morin, des Riopel, des Rivet, des Tellier et de dizaines d'autres qui ont fondé cette ville, qui ont bâti la première maison-chapelle dès leur arrivée, puis une deuxième église en 1894, et enfin la belle église actuelle que Mgr Legal a bénite solennellement le 29 mars 1908. Ce sont encore ces pionniers qui ont construit la première école à l'automne 1899 avec le secours de la première institutrice, Mlle Ada Latulippe.

En 1904, l'école fut confiée aux Filles de Jésus qui au milieu de sacrifices qu'on n'imagine que difficilement aujourd'hui, ont réussi à mettre sur pied un pensionnat où la qualité de l'enseignement était telle que des familles d'Edmonton y envoyaient leurs enfants pour leur permettre d'avoir la meilleure éducation possible en français.

Et l'on pourrait continuer et détailler cette histoire qui est typique de l'idéal qui animait nos pionniers canadiens-français de l'Alberta et des sacrifices qu'ils se sont imposés qui y être fidèles!

"Chacun travaillait avec un courage inlassable à se faire un chez soi pour l'avenir, devait raconter plus tard un des pionniers, M. Hormisdas Boissonneault: bâtir maison, étable, et le reste, casser de la terre pour en tirer de quoi nourrir et élever sa famille, étaient des occupations auxquelles se plaisait leur ardeur. Ce qu'ils voulaient d'ailleurs surtout, c'était de faire de Morinville en centre vraiment canadien-français et catholique".

Comment s'imaginer que des nouveaux-venus viennent aujourd'hui s'installer dans cette communauté, profitent de tout ce qu'ont semé les pionniers et disent tout bonnement à leurs petits-enfants de se payer une école s'ils en veulent une ou de s'en aller au Québec? Comment imaginer cela?

Si nos compatriotes de Morinville ont un tort en 1988, c'est de vouloir se contenter de programmes d'immersion pour leurs enfants. Leurs pionniers ne se contentaient pas de demi-mesures. Les écoles d'immersion ne sont un droit pour personne. Ce n'est pas défendable en cour. Mais de par la Charte canadienne des droits et libertés, les parents canadiens-français ont le droit d'exiger des écoles françaises pour leurs enfants.

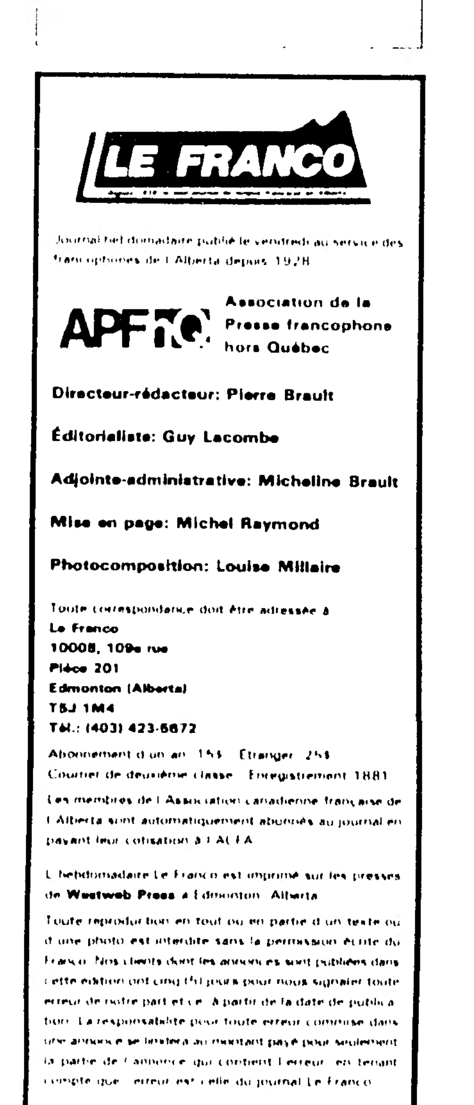
Selon le recensement de 1891, il y a 356 enfants de langue maternelle française dans la région de Westlock. Il ne faut pas dire trop vite qu'on n'a pas les nombres. D'ailleurs, à l'heure actuelle, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, tout élève de la minorité officielle peut obtenir une éducation en sa langue. Un jour, toutes les provinces devront accepter cette interprétation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. C'est la seule qui soit juste.

L'affront qu'essuient présentement les francophones de Morinville est une honte pour tout le Canada. Il faut qu'ils sachent et qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils ont l'appui et la sympathie de leurs compatriotes. Ils sont véritablement chez eux à Morinville et ils doivent marcher la tête haute, avec fierté, comme des fils et filles de pionniers, comme des propriétaires, comme des citoyens de première classe.

La pensée de la semaine

Plus il y a d'armes, plus le royaume est en danger.

— Proverbe chinois



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APFHQ Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

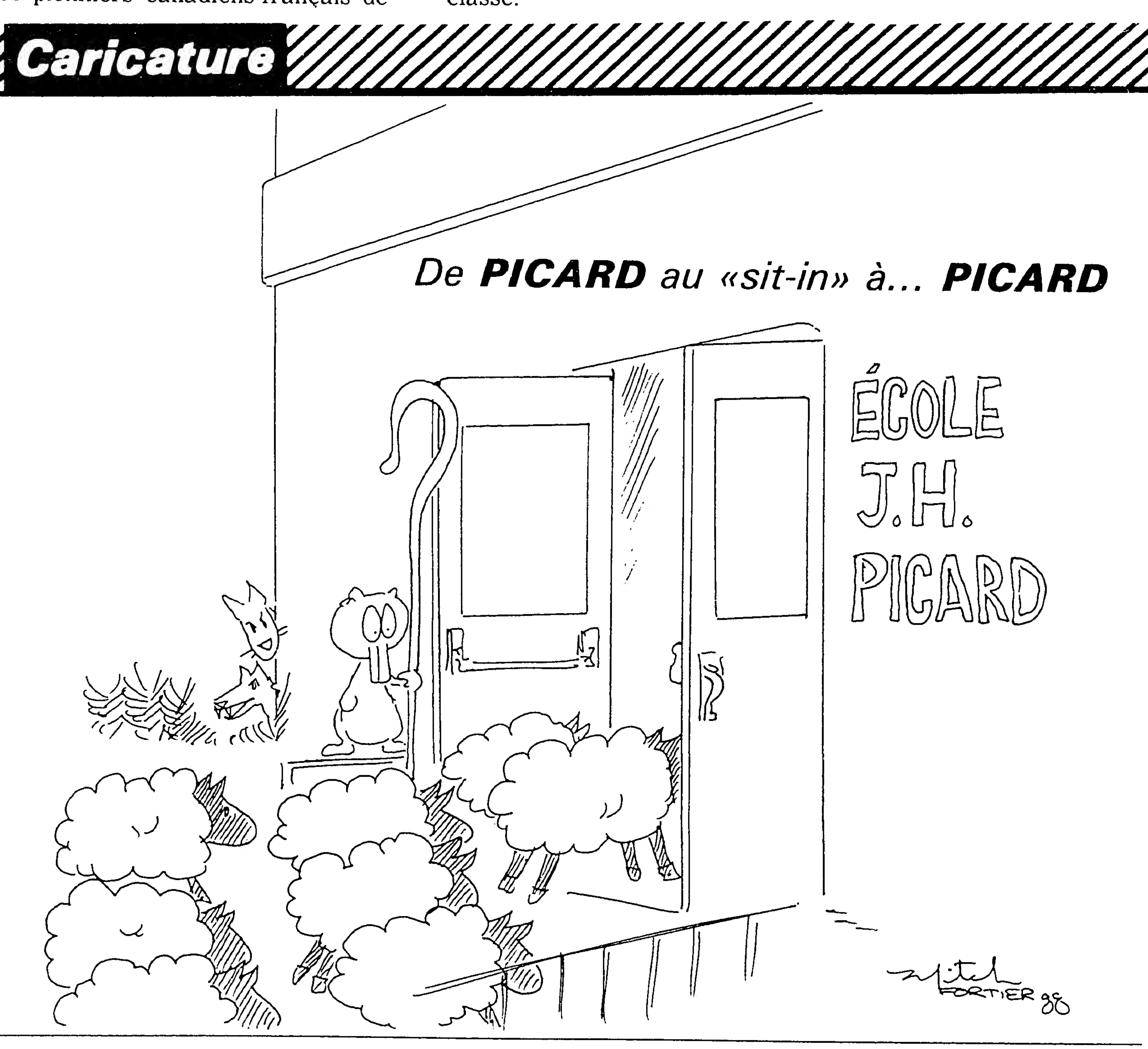
Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe. Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Caricature



*De **PICARD** au «sit-in» à... **PICARD***

• *Âge d'or*

669 662$ à des projets financés en vertu du programme d'aide à l'autonomie des aînés

OTTAWA-Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, et le ministre d'Etat pour le Troisième Âge, M. George Hees, ont annoncé l'approbation de 12 projets d'un coût total de 669 662$ qui seront financés en vertu du tout nouveau Programme d'aide à l'autonomie des aînés.

Le Programme d'aide à l'autonomie des aînés est un des éléments de la nouvelle initiative d'aide aux aînés qui a été annoncée par le ministre Epp en février 1988. Adopté suite à la recommandation du ministre d'Etat pour le Troisième Âge, M. George Hees, le Programme a pour but de rendre les aînés mieux en mesure de veiller eux-mêmes à l'amélioration de leur santé, de leur bien-être et de leur autonomie, et de leur assurer une meilleure qualité de vie.

Le groupe des bénéficiaires comprend à la fois des organisations communautaires et des organisations à caractère national. Ces projets vont contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des aînés partout au Canada.

"Ces projets sont une première étape encourageante de la mise en oeuvre d'un nouveau programme", a fait remarquer M. Epp. M. Hees a exprimé son enthousiasme devant le fait que "les aînés participent à l'exécution d'initiatives qu'ils ont eux-mêmes jugées prioritaires".

Projet de démonstration de partage du foyer

Society for the Retired and Semi-Retired, Edmonton (Alberta)

Projet axé sur l'opportunité du partage du logement comme moyen de répondre aux besoins de logement et de compagnie des aînés. Ce projet comporte l'établissement d'un système informatisé et la formation de bénévoles concernant les aspects administration, éducation et promotion du projet.

Projet de promotion de la santé pour les aînés Vietnamiens

Mennonite Centre for Newcomers, Edmonton (Alberta)

Ce projet définira les besoins et préoccupations de santé des aînés vietnamiens, donnera des renseignements sur les services et les ressources à la disposition de ce groupe, favorisera et donnera une formation en matière de soins auto-administrés et créera des possibilités d'entraide par l'établissement d'un club de santé pour les Vietnamiens du troisième âge.

Elaboration d'un plan de mise en application du programme "FULLY ALIVE"

Volunteer Centre of Calgary, Calgary (Alberta)

Ce projet sera greffé au programme existant "FULLY ALIVE", qui est un programme communautaire complet de promotion de la santé à l'intention des personnes de 55 ans et plus. On verra à préparer un programme de formation pour les facilitateurs recrutés chez les personnes âgées, à mettre sur pied un atelier pour les diplomés du programme "FULLY ALIVE", à adapter le programme pour les groupes ayant des besoins spéciaux et à élaborer un plan de mise en application à l'aide d'un modèle communautaire de développement.

• *Essais cliniques*

Formation d'un groupe de travail sur les médicaments pour le SIDA

OTTAWA-Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, a annoncé récemment la formation d'un groupe de travail chargé d'examiner les moyens de promouvoir des essais cliniques additionnels de médicaments destinés à combattre le SIDA au Canada et de contribuer ainsi à accroître le nombre de médicaments utilisés dans le traitement de cette maladie.

Le Groupe de travail sur les médicaments pour le SIDA agira comme conseiller auprès du Centre fédéral sur le SIDA dans les domaines qui exigent du travail clinique additonnel pour établir si les médicaments sont efficaces dans le traitement du SIDA. Le groupe sera coordonné par le Dr. Mary Fanning, spécialiste des maladies infectueuses à l'Hôpital Général de Toronto. Les autres membres du groupe incluront des spécialistes des maladies infectueuses de diverses institutions de même que des représentants de groupes communautaires désireux de s'attaquer au SIDA et des représentants de l'industrie pharmaceutique.

Les objectifs du groupe sont d'identifier des médicaments susceptibles de traiter le SIDA et les affections connexes, de faciliter des essais cliniques efficaces et de faire ainsi en sorte que des médicaments efficaces soient bientôt disponibles pour aider les victimes du SIDA dans les meilleurs délais possibles.

"Le Dr Fanning et ses collègues sont des professionnels reconnus dont la compétence et les connaissances scientifiques seront d'une aide précieuse dans notre effort en vue de trouver une médicament pour traiter le SIDA," a déclaré le ministre Epp.

On compte actuellement au Canada trois médicaments qui font l'objet d'évaluations cliniques pour traiter le SIDA, soit l'AZT, l'interféron et le pentamidine en aérosol. Des essais sont prévus pour cinq autres médicaments, le ribavirin, le sulfate de dextran, l'EL10, le trimetrexate, et le fluconazole.

"J'ai bon espoir que les essais cliniques de ces cinq nouveaux médicaments pourront avoir lieu dès le début de l'année prochaine," a dit M. Epp.

En juin, le gouvernement a considérablement accru son programme de lutte contre le SIDA. Le programme fédéral dispose maintenant d'un budget global de 169 millions de dollars et s'étend jusqu'en 1993. Dans le cadre de ce programme, la somme d'environ 12 millions de dollars doit servir à l'essai de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins contre le SIDA au cours des cinq prochaines années.



L'automne et ses beautés...

L'automne nous arrivera dans quelque semaines avec sa palette multicolore et nous peindra des paysages à faire rêver. C'est aussi l'occasion pour les sportifs, golfeurs, campeurs, pêcheurs, etc, de pratiquer encore un peu leur sport favori. Les promeneurs du dimanche découvriront des coins merveilleux dans les différentes régions de notre province, si riches en paysages de tous genres. *(Photo: Alberta Tourism)*



Pouvons-nous, devons-nous augmenter notre force en vieillissant?

Dans le **Journal of the American Medical Association - 1982**, Dr. Walter Bortz affirme qu'il ne croit pas que l'inactivité physique soit la cause du vieillissement ou que l'exercice physique puisse arrêter les grains de couler dans le sablier. Toutefois, il indique que l'exercice physique peut avoir une influence sur le fléchissement musculaire et que, par conséquent, le sable peut couler plus doucement. Une vie active peut permettre d'accroître la longévité.

Il cite un certain nombre de changements physiques imperceptibles, tels la diminution de facilité à fléchir les muscles, la détérioration des organes et l'ostéoporose, qu'ils soient le résultat du vieillissement ou de l'inactivité. De plus, il soumet l'hypothèse que les exercices peuvent retarder l'assaut de certaines maladies, généralement reliées au vieillissement; troubles cardiaques et d'arthrite. «Si cela est exact, au moins une partie des changements attribués au vieillissement est en fait causée par la non-utilisation, et il s'agit donc d'une situation qui peut être corrigée».

Revenons maintenant à la question de départ qui porte sur la force musculaire, son développement et son entretien, en rapport au phénomène du vieillissement.

Tout ce que nous faisons, sauf penser, nous y parvenons grâce au tonus musculaire. Cela est même vrai pour le clignotement des yeux, le battement du coeur, la propulsion du sang dans le système artériel, l'absorption de l'oxygène par l'organisme et son rejet de gaz carbonique.

Afin de développer et de maintenir la force dans tout groupe de muscles, il importe de les faire travailler régulièrement et à intervalle raisonnable en fonction de notre capacité maximale, si possible.

Il est possible d'augmenter et de maintenir la force des muscles tout au long du cycle de vie, mais si cette force n'est pas utilisée, elle se déteriorera.

Peu importe la force de chacun, on doit commencer par des exercices qui n'exigent que peu de résistance et en augmenter le degré graduellement au cours des semaines qui suivent, voire des mois qui suivent. Toutefois, ces augmentations doivent être effectuées de façon périodique, lorsque la résistance actuelle et le nombre de répétitions des exercices sont trop faciles à exécuter.

On doit prévoir des jours de repos pour les groupes de muscles au travail. Par exemple, pour une activité donnée ou groupe de muscles, on ne devrait effectuer des exercices que tous les deux jours. À l'occasion, il est recommandé de prendre plusieurs jours de repos, question de récupérer un peu et de reconstituer la force (QUELQUES JOURS, PAS PLUS À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ BLESSÉ OU MALADE!).

En principe, il est recommandé d'augmenter le nombre de répétitions d'un exercice donné (un à la fois au début), de 8 à 15 fois, ensuite d'augmenter le niveau de résistance et de revenir à 8 répétitions une fois de plus. Ces chiffres peuvent varier en fonction des divers groupes de muscles ou partie du corps, puisque certaines (jambes) sont plus fortes que d'autres (bras).

Souvenez-vous que la résistance peut être plusieurs choses. C'est la force avec laquelle vous faites travailler vos muscles. Par exemple, la gravité et le poids de votre corps ou partie de corps, une pente, des escaliers, le genre de terrain (herbe, boue, sable, etc.), certains articles, boîtes de conserve ou sac d'épicerie, cailloux, haltères, bandes élastiques et de nombreuses machines d'exercice. Ce sont tous des facteurs du travail physique qui fournissent de la résistance à la contraction musculaire, un effet positif de l'entraînement dans la mesure où l'exercice est effectué régulièrement, graduellement, progressivement et qu'il comprend des périodes de relaxation.

Pour répondre à la question «devrions-nous, en vieillissant, inclure des séances d'entraînement de la force dans notre routine d'exercices physiques», il suffit de se poser les questions suivantes:

- devrions-nous être capables de nous pencher, de nouer les lacets de nos chaussures et ensuite de se tenir bien droit; d'ouvrir la fenêtre; de soulever et transporter un sac de 10 livres de pommes de terre; de monter les escaliers et finalement,
- devrions-nous être capables de fonctionner de façon autonome dans notre foyer, afin de tirer profit au maximum de notre vie?

La réponse à ces questions devrait suffire à y répondre.

Nouvelles régionales

• *Au service des francophones*

Le Père Maurice Beauregard, o.m.i., est chapelain à St-Albert

LUCIENNE BRISSON

ST-ALBERT-La communauté francophone de St-Albert a, depuis deux ans, le plaisir d'avoir le Père Maurice Beauregard, o.m.i., comme chapelain.

Pourquoi on dit «chapelain»? C'est tout simplement une question de circonstances. Les francophones n'ont pas d'église, ni de paroisse proprement dites à St-Albert. La messe dominicale pour les francophones est dite à la chapelle du salon funéraire Connelly-McKinley à 10h. Aux yeux des francophones, le Père Beauregard est leur curé. C'est un curé à qui on va confier ses joies, ses peines, ses problèmes, à qui on va demander un conseil.



Le Père Beauregard est né à Roxton Falls au Québec le 13 décembre 1912 du mariage de Léon Beauregard et Zoé Fortier. Le troisième d'une famille de quatre enfants, dont deux garçons et deux filles.

En 1927, à l'âge de 15 ans, il entre au séminaire de St-Hyacinthe où il poursuit ses études classiques. En 1935, on le retrouve comme postulant chez les Oblats de Marie-Immaculée à Ville Lasalle. Il étudiera la théologie aux scolasticats de Richelieu et d'Ottawa.

Le 29 juin 1941, il est ordonné prêtre à Lebret en Saskatchewan où il complétera sa dernière année en théologie.

Par la suite, le Père Henri Routhier, o.m.i., alors provincial des Oblats, l'envoit en mission dans les Territoires du Nord-Ouest, plus précisément à Fort Normand, chez les indiens «Peaux de Lièvres».

À la demande du Cardinal Francis Spelman de New York aux États-Unis, le Père Beauregard part en mission, en décembre 1942, en traîneaux à chiens, sur les glaces du fleuve Mackenzie à 45 degrés sous zéro. Il se rend au nouveau camp militaire (Camp Canol) à Norman Wells, à titre de chapelain pour 4 000 hommes. Pendant quatre ans, il desservira les différents camps militaires érigés à tous les 60 milles depuis le Camp Canol jusqu'à Whitehorse au Yukon.

Après la Deuxième Guerre mondiale, soit en 1945, à la demande de Mgr Brenat, le Père Beauregard se retrouve à Aklavik dans les Territoires où, tout en étant curé de la paroisse, il sera également en charge de l'école et de l'hôpital.

On ne compte plus les endroits où le Père Beauregard a exercé son ministère et où il s'est dépensé sans compter pour le bien de ses fidèles.

Plus tard, il est transféré à Yellowknife, où il vit dans une cabane rudimentaire sur le bord du Grand Lac des Esclaves. En dépit de nombreux obstacles, il a réussi à construire la première école catholique dans les Territoires du Nord-Ouest, l'école St-Patrick. On sait qu'en reconnaissance pour son grand dévouement, une école porte le nom de «École Maurice Beauregard» à Fort McMurray.

En 1981, il devient curé de la paroisse St-Joachim d'Edmonton. Depuis 1986, il est supérieur-administrateur du Foyer Grandin à St-Albert, qui est une maison pour les Oblats à la retraite. Mais son travail ne s'arrête pas là. Il dit la messe le mercredi et le vendredi à la chapelle de secours à 19h, le mardi au Château Mission à 11h en plus de la messe dominicale pour les francophones.

Le Père Beauregard aime à répéter qu'il est chapelain de la communauté francophone, car il a toujours attaché beaucoup d'importance à la langue et à la culture françaises ainsi qu'à ses origines québécoises.

Partout où il est passé, le Père Beauregard a laissé sa marque, celle du «vrai prêtre», la marque d'un homme qui a donné sa vie pour le Christ.

Sa philosophie est bien simple et fort logique: il y a une solution à tout problème.«Quoiqu'il arrive, dit-il, la vie est belle et vaut la peine d'être vécue.» Existe-t-il une autre façon plus adéquate de remercier Dieu du don de la vie?

Inscription chez les Scouts et Guides d'Edmonton

Au cours de l'année 87/88, les **Scouts et Guides d'Edmonton** ont vécu beaucoup d'activités intéressantes:

-un Camporee provincial où une trentaine de jeunes d'Edmonton ont participé en plus des 50 autres venant de Bonnyville, Calgary, Falher et St-Isidore; près d'une quarantaine de bénévoles (animateurs scouts et guides, cuisiniers, aides de camp, personnes ressources pour les multiples ateliers, etc.) encadraient ces jeunes. Un tel camp, regroupant les scouts et guides de toute la province, a lieu chaque deux ans.

-des camps d'hiver à Sandy Beach pour les Castors et au lac La Nonne pour les Jeannettes et Louveteaux.

-un camp Plein-Air pour les Louveteaux/Éclaireurs au lac Miquelon.

-des réunions hebdomadaires où les jeunes apprennent par des jeux les notions de base du scoutisme et du guidisme.

De telles activités seront à nouveaux offertes pour l'année 88/89 pour les Castors (garçons et filles de 7 et 8 ans), Louveteaux (garçons de 9 à 11 ans), Jeannettes (filles de 9 à 11 ans), Eclaireurs (garçons de 12 à 14 ans) et Guides (filles de 12 à 14 ans). Les réunions hebdomadaires seront peut-être remplacées, cette année, par des réunions à toutes les deux ou quatre semaines.

Une soirée d'information et d'inscription aura lieu **le lundi 19 septembre, de 19h00 à 20h30, au local 206**, la salle de conférence du District de l'Alberta des Scouts et Guides, au **Centre 82** sur l'Avenue Whyte. On invite les parents pour venir inscrire leurs enfants mais aussi toute personne intéressée à participer en tant qu'animateur/animatrice pour les Scouts et Guides. Beignes et café seront servis et des photos des activités passées ainsi qu'un diaporama seront montrés. Pour plus d'information, appelez le 466-6221, après 17h00.

• *Nouvel agent*

André Tremblay devient agent de développement communautaire de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE-On a déjà eu Alain Tremblay comme agent communautaire à la régionale de Rivière-la-Paix, il a été remplacé par Irène Tremblay, qui y est toujours en poste. On a aussi Martine Tremblay comme agente de développement communautaire à St-Paul et voilà qu'un autre Tremblay, André, devient à son tour, agent à Bonnyville.

André arrive, en compagnie de son épouse Diane Beaudoin, qui est infirmière et de leur fillette de 9 ans, de Ste-Foy en banlieue de la ville de Québec.

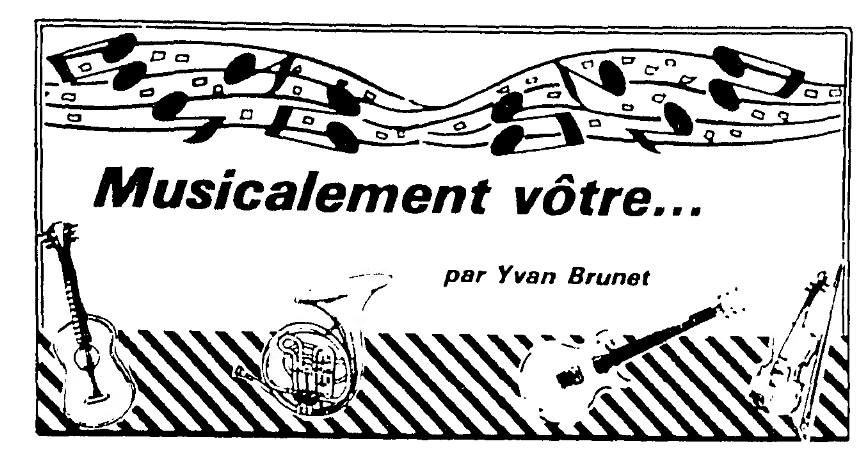
Suite à ses études classiques, André a obtenu son diplôme d'études collégiales en 1969 au Petit Séminaire de Québec. Puis de 1969 à 1974, il sillonne le Québec à titre de musicien, faisant des arrangements musicaux pour des chansonniers, composant des chansons, négociant des contrats, voyant à la location de salles pour les spectacles, bref, tout ce qui comporte les besoins d'une tournée et du métier.

De 1975 à 1981, André a travaillé comme agent de main-d'oeuvre pour le ministère du Travail du Québec. Il dépensa beaucoup de temps à trouver des solutions au problème de l'intégration des défavorisés au marché du travail.

Puis de 1982 à 1986, André retourne aux études à plein temps à l'Université Laval où il obtient son Baccalauréat en Droit.

M. Tremblay apporte donc à Bonnyville une vaste expérience dans différents domaines comme la musique, l'emploi, l'animation sociale et culturelle et le droit.

Connaissant l'implication et le bon travail d'Alain, Irène et Martine, nul doute qu'André saura faire sa marque et faire honneur au nom des Tremblay, qui est l'une des familles les plus nombreuses au Canada.



Lucie Gascon «Lucie Gascon» Sélect/Disque Dorette SF-1521.
Lucie Gascon est une harpiste remarquable qui a débuté sur la scène musicale en 1980. Son tout nouvel album, enregistré dans l'église historique de St-François de Sales, Mille-Îles, se veut une suite logique à «Berceuse» (LG-5121) de l'année dernière (nommé meilleur microsillon instrumental d'ADISQ-87). Ici, on nous sert des interprétations suaves de: «La fille aux cheveux de lin» de Debussy, «Sonate» de Bach, «La source» de Hasselmans, «Chanson dans la nuit» de Salzedo, etc. Un bon achat.

Mylene Farmer «Ainsi soit-je..», Polydor 835-564-1.
Interprète aux multiples dons, Mylene Farmer d'outremer, possède parfaitement la maîtrise de son art. À la limite, elle n'aurait pas besoin d'ouvrir la bouche, il lui suffirait d'apparaître, car elle est formidablement belle. Son tout nouvel album, enregistré à Paris, regroupe plusieurs de ses propres compositions: «Pourvu qu'elles soient douces», «Sans logique», «Jardin de Vienne», «Sans contrefaçon», etc. C'est sans prétention et agréable à écouter.

Au château des enfants avec Grand-mère Sourire, Trans-Canada Diva-03.
Pour tous nos petits amis qui s'intéressent aux histoires amusantes de Grand-mère Sourire, ce tout nouvel album en comprend plusieurs: «L'histoire de Baba et Pou», «Choquée comme un volcan», «Le parachute de Grand-mère Sourire», «Les oiseaux de madame Rose», etc. Également, on a su ajouter quelques chansons mignonnes: «Les paparmanes», «Petit cheveu», etc. Ce disque est un des meilleurs du genre paru depuis longtemps.

Bill Medley/Jerry Goldsmith «Rambo III», CBS SZ-44319.
Cette nouvelle trame sonore ne réserve pas de grandes surprises. De plage en plage, on nous sert une musique d'ambiance signée Jerry Goldsmith (Exodus, Lilies Of The Field, Nichon, Explorers, etc.). Le clou du disque a pour titre «It Is Our Destiny» interprété par Bill Medley (Righteous Brothers). En somme, bien, mais aucunement renversant.

Roger Whittaker «What A Wonderful World» Tembo BTMK-4088.
Disponible uniquement sur cassette, «What A Wonderful World» comprend d'anciens titres poussiéreux de notre ménestrel d'outremer: «What A Wonderful World» (un ancien succès de Louis Armstrong), «Red Roses For A Blue Lady», «It's Now Or Never», «I Love You Because», etc. Une compilation de chansons qui ranime de bons souvenirs nostalgiques.

• *Michel Pagliaro*

LÀ pour rester



Marjo et Sandra le réclamaient. Tout le milieu du rock l'invitait à se montrer. Comme si, après sept ans, il n'avait pas été remplacé.

Le train reprend une bonne allure et, dans ce train, une place lui revient. Pagliaro s'y installe sans trop de planification, comme quelqu'un qui n'aurait pas prévu le coup. Il donne quelques spectacles et ne craint pas le casse-cou. Il chante à l'Agore «frigorifique» de Québec, et au Stade Olympique avant Duran Duran et David Bowie le 30 août 87.

Sur scène et sur disque, il redonne la vie à des succès qui datent mais qui méritent d'être redécouverts. *Fou de toi*, *L'ennui cherche un amour* ont très bien supporté l'outrage des modes et des ans... comme les guitares de Billy Workman et Walter Rossi. Des pièces originales, Pagliaro en a peu livrées. L'album **Pagliaro** avant en compte deux: *Dangereux* et *Les Bombes*, un réquisitoire contre les guerres et l'industrie qui en vit.

C'est 200 milliards de dollars par année
Qu'la race humaine paye pour s'entretuer

Les profs qui ont peine à intéresser leurs classes à la question des armes chimiques ou du missile Exocet ne se doutent pas de ce que la chanson de Pagliaro recèle.

Dangereux et *Les Bombes* nous confirment que le bonhomme est plus que jamais dans le coup. À quand la suite? En août, Pagliaro parlait de la production d'un disque en anglais, intégralement. Rien de neuf de ce côté. Il reluquait vers Londres et New York il y a dix ans. Malgré ses accointances avec Coluche et Higelin dont il a réalisé le dernier album AI, malgré toute l'ambition enthousiaste du public québécois, il rêve toujours aux marchés anglophones. C'est peut-être ce qu'on aime de lui. C'est une rock star, un international. S'il fait carrière ici en français, c'est par accident.

■ *Laurent Legault*


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UN AVIS PUBLIC

CRTC - Avis public 1988-121-1. **PROROGATION DU DÉLAI POUR FORMULER DES COMMENTAIRES AU PROJET DE LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES TRIBUNES TÉLÉPHONIQUES.** Dans son avis public CRTC 1988-121 du 29 juillet 1988 intitulé: «Projet de lignes directrices concernant les tribunes téléphoniques», le Conseil invitait les intéressés à lui soumettre des commentaires à ce sujet. La date limite de réception des commentaires avait alors été fixée au 6 septembre 1988. Suite à des demandes de parties intéressées requérant plus de temps pour préparer leurs commentaires, le Conseil annonce par la présente la prorogation du délai au **29 septembre 1988.**

Canadä


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

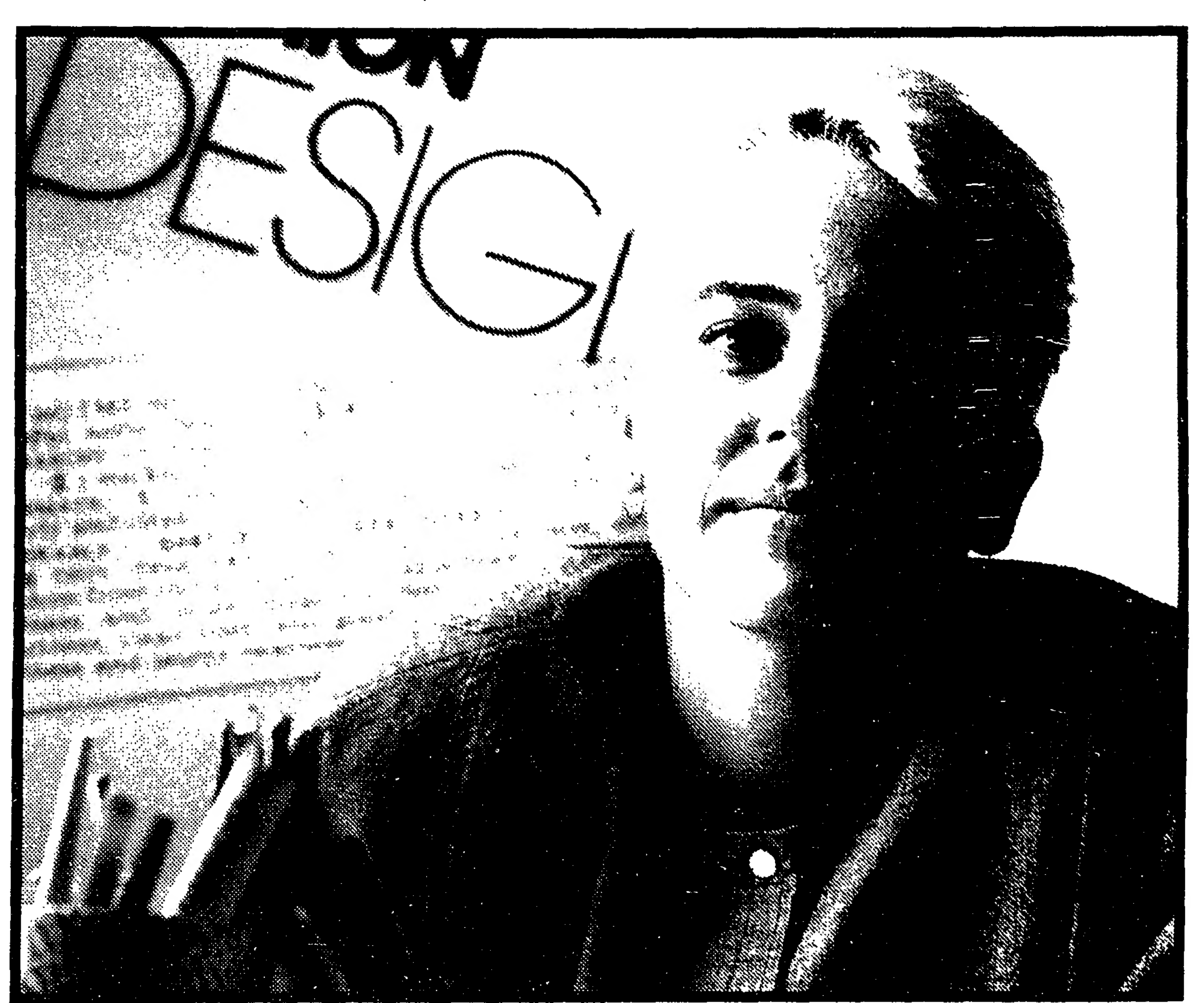


DÉCISION

Décision 88-521. **The Alberta Educational Communications Corporation** Edmonton (Alta.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CKUA Edmonton, du 1er octobre 1988 au 30 septembre 1990.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir une copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä



«Le libre-échange. Soyons prêts à en profiter».

Madame Meghan Gray
TRACE Design
Winnipeg (Manitoba)

«Nous nous préparons à cette éventualité depuis 1987. Nous sommes certes encore petits et jeunes mais nous voyons grand! Nous avons de vastes desseins pour l'avenir. Le marché américain est d'autant plus séduisant pour une entreprise qui, comme la nôtre, exploite de nouveaux créneaux de marché. Les États-Unis offrent énormément de possibilités pour une entreprise comme TRACE Design. Or, les barrières tarifaires nous posent malheureusement bien des embûches... leur élimination va rendre l'exportation de nos produits certainement beaucoup plus facile.
Étant à Winnipeg, nous jouissons d'une position géographique privilégiée puisque nous pouvons expédier nos produits rapidement à notre clientèle de New York, du New Jersey, de Chicago et de Minneapolis. Les marchés vont certainement s'élargir grâce au libre-échange. Nous voulons être prêts.»
Les Canadiens se préparent pour le libre échange. Le gouvernement du Canada est là pour les aider.

Si vous avez des questions au sujet de l'Accord de libre-échange, veuillez appeler sans frais au 1-800-267-8527 (8 h à 20 h - heure de l'est - du lundi au vendredi, sauf les jours fériés) ou écrire à cette adresse: Ministère des Affaires extérieures - DMTN - Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

L'honorable John C. Crosbie,
Ministre du Commerce extérieur
Honourable John C. Crosbie,
Minister for International Trade

Affaires extérieures Canada | External Affairs Canada

Canadä

• *Consommation*

Hausse des prix des aliments en juillet de 2,4%

OTTAWA-Selon les économistes d'Agriculture Canada, les prix de détail des aliments, mesurés par l'Indice des prix à la consommation, ont augmenté de 9% en juillet par rapport au mois dernier, soit une hausse de 2,4% par rapport à juillet 1987.

La hausse des prix de la volaille et du sucre a été causée en partie par des fluctuations du marché. L'arrivée de la période des barbecues a également entraîné une hausse de la demande de poulet. Les prix des légumes frais ont progressé de 3,5% en juillet, sous l'effet de la hausse des prix des pommes de terre, des concombres et des tomates. Les prix de ces produits devraient afficher une tendance à la baisse vers la fin du mois d'août.

Baisse possible des prix des aliments

Le mois d'août est l'un des plus gros mois de la récolte des produits canadiens. Les prix de la pomme de terre diminueront avec l'augmentation de l'offre; ceux des tomates, des concombres, des oignons et d'autres légumes connaîtront aussi une baisse saisonnière. Les pêches, les poires, les melons et d'autres fruits d'été coûteront moins avec l'augmentation des disponibilités. Les prix des pommes devraient commencer à baisser en septembre, début de la principale période de récolte.

Les prix du boeuf ont reculé de 0,4% en juillet, témoignant des récentes baisses des prix à la production. La diminution des prix consentis aux producteurs de bovins et de porcins pourrait entraîner à la fin d'août un fléchissement des prix des viandes bovines, porcine et de salaison.

Toutefois, les oeufs coûteront probablement davantage, avec l'augmentation des prix à la production qui est entrée en vigueur le 1er août 1988 et qui se chiffre entre 5 et 6 cents la douzaine.

Provisions alimentaires nutritives

En juillet, le prix des provisions alimentaires nutritives satisfaisant aux besoins d'une famille canadienne type de quatre personnes était de 111,58$ par semaine. En juin, les mêmes provisions coûtaient 110,59$, alors qu'en juillet 1987, elles valaient 110,72$.

Provisions alimentaires nutritives*

	Juillet 1988	Juin 1988
Edmonton	109,76$	110,74$
Calgary	112,75$	111,59$
CANADA	**111,58$**	**110,59$**

*Coût hebdomadaire moyen pour une famille de quatre personnes.

• *Fonction publique*

Révision de la rémunération des hauts fonctionnaires

La présidente du Conseil du Trésor, Mme Pat Carney, a annoncé que les rajustements des échelles salariales des cadres de la fonction publique fédérale, rétroactifs au 1er avril 1988, se limiteront en moyenne à un peu moins de 4 p. 100. Cette décision est conforme au Treizième rapport du Groupe consultatif de la rémunération du personnel de direction dans la fonction publique.

En annonçant l'approbation par le Conseil du Trésor des augmentations recommandées, Mme Carney a indiqué qu'en raison de l'engagement permanent du gouvernement de mieux gérer les deniers publics et du calendrier chargé des négociations collectives prévues, tant dans les secteurs public que privé, pour le reste de 1988, le gouvernement se devait de donner l'exemple en limitant les augmentations mentionnées à un taux moyen légèrement inférieur à 4 p. 100. Ces rajustements se comparent à ceux des conventions collectives conclues jusqu'à ce jour.

Le Treizième rapport recommande des augmentations d'échelon d'un demi de 1 p. 100 par niveau, passant de 4 p. 100 au niveau le plus bas de la catégorie de la gestion, soit gestionnaire supérieur (SM), à 8 p. 100 au niveau le plus élevé du groupe des sous-ministres (DM). Le rapport insiste sur le fait que ces augmentations ne devraient pas être consenties automatiquement mais qu'elles devraient plutôt varier d'une personne à l'autre en fonction du rendement.

Créé en 1968 pour donner au Premier ministre et au gouvernement un avis indépendant sur les taux de rémunération et les conditions d'emploi des cadres de la fonction publique, le Groupe consultatif de la rémunération du personnel de direction dans la fonction publique comprend huit cadres supérieurs qui proviennent tous du monde des affaires canadien.

• *C.E.C.C.*

Un nouveau secrétaire général à la conférence épiscopale canadienne

OTTAWA-Le Père Alexandre Taché, O.M.I. va remplacer Mgr Denis Robitaille en tant que secrétaire général francophone de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Le Conseil permanent de la C.E.C.C. a pris cette décision après que Mgr Robitaille eût remis sa démission pour raisons de santé.

Au moment de sa nomination, le Père Taché était professeur de droit canonique et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université Saint-Paul d'Ottawa, postes qu'il occupait respectivement depuis 1973 et 1983. Il était également directeur spirituel au Séminaire universitaire Saint-Paul depuis 1973.

Le nouveau secrétaire général est âgé de 62 ans. Né à Hull, il est entré officiellement chez les Oblats de Marie-Immaculée en 1944 et a été ordonné prêtre en 1951. Il détient un B.A. ès Arts et une licence en philosophie de l'Université d'Ottawa, un doctorat en théologie de l'Université pontificale Grégorienne (ROME), une maîtrise en droit canonique de l'Université Saint-Paul (OTTAWA) et un diplôme en bibliothéconomie de la bibliothèque apostolique vaticane. De plus, il a fait deux séjours d'étude respectivement à l'Institut catholique de Paris et à l'Université Saint-Louis, aux Etats-Unis.

Entre 1951 et 1988, le Père Taché a travaillé à Ottawa, à Rome et au Chili soit comme professeur de philosophie, directeur spirituel, responsable de liturgie, bibliothécaire, ou comme recteur d'un scolasticat international, professeur en droit canonique et vice-recteur d'université. Il a aussi prêché plusieurs retraites sacerdotales et religieuses au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Irelande et au Cameroun.

Le Père Taché a en outre été très actif au sein de groupes et d'associations que ce soit à l'Université Grégorienne, dans sa communauté religieuse, à la Société canadienne de la Bible, à la Conférence des évêques de l'Ontario, à la Société canadienne de droit canonique, au Tribunal ecclésiastique de Québec, à celui de la région d'Ottawa ou au Tribunal d'appel du Canada.

A remarquer que le nouveau Secrétaire général est polyglotte parlant le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le latin.

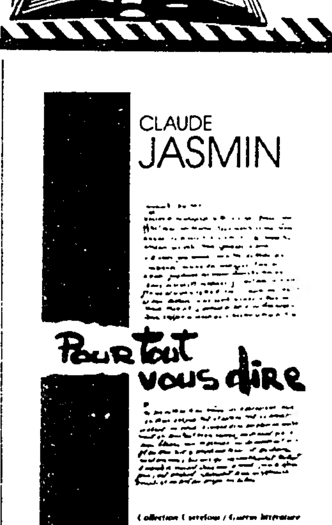
En ce qui a trait à Mgr Robitaille, il quitte la C.E.C.C. après quatre ans de services auprès des évêques canadiens, un an comme secrétaire général adjoint et trois ans comme secrétaire général francophone. En venant à la Conférence épiscopale, Mgr Robitaille apportait une vaste expérience pastorale comme chancelier et vicaire général au diocèse de Saint-Hyacinthe, comme canoniste et aussi comme curé de paroisse.

En tant que secrétaire général, Mgr Robitaille a accompagné le Président de la C.E.C.C. à l'une de ses visites annuelles au Vatican. Il a aussi fait partie de quelques délégations auprès de certaines conférences épiscopales en Europe, aux Etats-Unis, à Cuba et en Amérique latine.

La C.E.C.C. compte deux secrétaires généraux dont un francophone et un anglophone. Ils sont tous deux responsables du bon fonctionnement du Secrétariat général situé à Ottawa, de la coordination des activités et des 79 membres du personnel qui y travaillent. Ils sont aussi responsables de toutes les réunions des évêques canadiens dont celles du Bureau de direction, du Conseil permanent, de l'Equipe pastorale et de l'Assemblée plénière annuelle. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils travaillent en étroite collaboration avec le Président de la C.E.C.C.

Le Père Taché est entré officiellement en fonction le 29 août dernier.

Mon livre de chevet...



Collection Carrefour
Éditions Guérin - Littérature

POUR TOUT VOUS DIRE

Claude Jasmin

Claude Jasmin est entré dans la vie littéraire en 1960 avec «La corde au cou» et en vingt-huit ans a conquis le coeur du public par ses écrits - «La petite patrie», «La sablière», «Pleure pas Germaine», etc. - mais surtout par ses téléromans, ses interventions publiques (radio, télévision, presse) parfois dérangeantes, mais toujours sincères qui nous permettaient de découvrir l'homme au-delà de l'écrivain.

Voici qu'il se livre encore plus en nous proposant six mois (septembre 87/mars 88) de son journal intime sous le titre: **Pout tout vous dire.**

Pendant cinq cents pages, le lecteur pourra suivre Claude Jasmin au jour le jour. Dans sa cuisine ou chez son épicier, dans les studios de télévision, à divers lancements ou dans ses promenades et jeux avec ses petis-enfants. Ainsi, pourrons-nous partager ses joies, ses angoisses, ses déceptions.

Une lecture rafraîchissante, les confidences spontanées d'un écrivain généreux bien décidé à parler du tout et des riens de son existence quotidienne.

466 pages - 19,95 $

• *Paléontologie*

Le Canada et l'Alberta affecteront 7,3 millions de dollars à un projet international d'étude des dinosaures

EDMONTON-Les gouvernements du Canada et de l'Alberta verseront chacun 3,65 millions de dollars à la Fondation Ex Terra, d'Edmonton, en vue de l'étude sur les dinosaures, un projet scientifique et culturel international auquel participent le Canada, l'Alberta et la République populaire de Chine. La contribution a été annoncée récemment par la ministre fédérale des Communications, Mme Flora MacDonald, et le ministre albertain de la Culture et du Multiculturalisme, M. Greg Stevens. L'ambassadeur de Chine au Canada, Son Excellence Zhang Wenpu, était également présent lors de l'annonce.



Le «Edmontonia» était le dinosaure à carapace le plus répandu en Alberta. Il fait partie de l'exposition permanente du «Tyrell Museum of Paleontology» de Drumheller. *(Photo Michel Raymond)*

L'étude sur les dinosaures est une recherche conjointe menée dans les contrées recelant le plus grand nombre de fossiles de dinosaures au monde, à savoir les bad lands de l'Alberta et le désert de Gobi en Chine septentrionale. Le projet vise à étudier, à comparer et à présenter des matériaux relatifs aux dinosaures des deux pays et à les faire connaître au moyen d'expositions, de films et de publications.

Le projet est une initiative de la Fondation Ex Terra, organisme canadien sans but lucratif qui a été créé expressément à cette fin à Edmonton en 1984. La Fondation travaille en collaboration avec l'Académie chinoise des sciences, le **Tyrrell Museum of Paleontology**de Drumheller (Alberta) et le Musée national des sciences naturelles à Ottawa.

"La valeur culturelle et scientifique du projet est impossible à mesurer, a déclaré Mme MacDonald. Les manifestations organisées dans le cadre de l'étude permettront à plus de 12 millions de personnes, réparties dans le monde entier, de voir une exposition exceptionnelle et de se familiariser avec le monde fascinant des dinosaures."

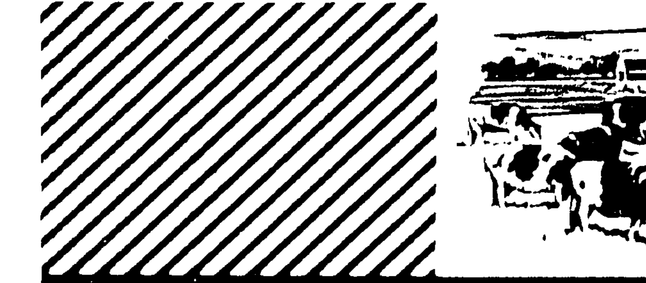
"Selon les prévisions, l'exposition itinérante concernant l'étude sur les dinosaures sera la plus grande de son genre depuis l'exposition sur le roi Toutânkhamon qui a été mise en circulation à la fin des années 1970. Le tourisme en Egypte ayant connu un essor grâce à l'exposition itinérante sur Toutânkhamon, nous nous attendons à recevoir de nombreux visiteurs étrangers en Alberta en raison de l'exposition sur les dinosaures. Le **Tyrrell Museum of Paleontology**,qui attire plus de 500 000 visiteurs par année, a démontré que l'intérêt pour les dinosaures est plus que passager", a déclaré M. Stevens.

En plus d'informer le grand plublic partout dans le monde, on prévoit que le projet créera quelque 800 emplois au Canada et se traduira par des recettes à l'exportation et des recettes touristiques de plus de 36 millions de dollars.

"L'étude sur les dinosaures est un excellent exemple de la coopération entre nos deux pays", a déclaré Son Excellence Zhang Wenpu, ambassadeur de la République populaire de Chine. "Elle resserrera l'amitié entre nos peuples et fera reculer les frontières de la connaissance. Le gouvernement de la Chine et l'Academie chinoise des sciences appuient la tenue d'une exposition internationale qui éclairera le grand public sur un tel projet réussi dans les domaines des sciences et de la culture."

Les ministères fédéraux des Communications et de la Diversification économique de l'Ouest et le ministère albertain de la Culture et du Multiculturalisme consentiront à la Fondation Ex Terra un prêt qui lui permettra d'organiser une exposition et d'autres manifestations à l'intention du public. Il est prévu que les fonds prêtés seront totalement remis aux gouvernements visés grâce aux droits d'entrée, à la vente de publications et à des produits connexes.

La moitié des types de dinosaures connus dans le monde ont été découverts au Canada ou en Chine. Ensemble, les deux pays recèlent le plus grand nombre de fossiles de dinosaures dans le monde.



Parlons... AGRICULTURE

• *C'est important*

Les agriculteurs doivent améliorer leurs compétences administratives

Selon une étude menée récemment pour le compte d'Agriculture Canada, les agriculteurs devront désormais tenir des registres comptables plus précis et fournir des preuves de rentabilité pour obtenir des prêts bancaires. De plus, les agriculteurs se verront imposer des frais supplémentaires d'utilisation et assumeront ainsi la majeure partie des coûts liés aux prêts et aux services consentis.

De l'autre côté du comptoir, les institutions prêteuses devront elles aussi améliorer leurs connaissances... de l'agriculture pour mieux évaluer les besoins de leur clientèle.

De nombreux prêteurs ont d'ailleurs déjà pris des dispositions pour accroître leur compétence à servir les agricultures. Plusieurs banques disposent maintenant de programmes informatisés qui procèdent à une meilleure analyse de crédit et sont capables de mieux comparer le rendement réel au rendement prévu.

L'étude, justifiée par l'augmentation du nombre de prêts agricoles en souffrance et une diminution de la valeur de l'actif agricole depuis 1982, conclut qu'emprunteurs et prêteurs devront changer leurs attitudes pour que le secteur agricole dispose enfin d'une offre de crédit appropriée.

"Les emprunteurs devront fournir plus de précisions lors de la présentation de leur cas aux institutions prêteuses", a indiqué M. John Caldwell, analyste à la Division du financement et de la fiscalité agricoles d'Agriculture Canada, à Ottawa.

Les simples garanties de solvabilité ne seront plus suffisantes pour justifier l'obtention d'un prêt. Désormais, les agricultures devront soumettre, avec preuves à l'appui, un plan d'activités incluant les prévisions sur les liquidités, l'analyse des coûts unitaires et les antécédents de production et de rentabilité.

"Les agriculteurs devront être mieux renseignés sur les coûts moyens de leur production et sur les risques inhérents aux emprunts monétaires", a poursuivi M. Caldwell.

En outre, on réclamera de plus en plus aux emprunteurs de l'information sur leur comptabilité d'exercice. Certains prêteurs insistent maintenant sur la production d'états de profits et pertes avant d'accorder un prêt important. Les déclarations d'impôts ne seront plus considérées comme des documents valables pour évaluer la rentabilité d'une entreprise agricole. Les agriculteurs seront appelés à passer de la "petite caisse" au système comptable équilibré, un système qui laisse moins de place à la distorsion et donne un portrait un peu plus complet de la situation financière réelle.

"Certaines modifications des pratiques de prêt sont inévitables", a souligné M. Caldwell. Les lourdes dettes accumulées à la fin des années 1970 et au début des années 1980 constituent un problème de taille pour les agriculteurs et les prêteurs."

Croyant qu'une augmentation de la production leur apporterait de plus gros profits, de nombreux agriculteurs ont agrandi leur entreprise et renouvelé leur machinerie, entre 1971 et 1982, afin de contrer l'augmentation de prix des produits primaires et l'escalade de la valeur de l'actif. La majeure partie de ces dépenses a été financée par le gouvernement et par des prêteurs commerciaux. Or, par la suite, une augmentation de l'offre à l'échelle mondiale a entraîné une réduction des prix et les agriculteurs ont été sommés de rembourser leurs dettes.

"Les recommandations de l'étude portant sur la création de programmes afin d'aider les agriculteurs à perfectionner leurs compétences administratives concorde bien avec le programme de gestion agricole du gouvernement fédéral", a conclu M. Caldwell.

En décembre 1987, le gouvernement fédéral a annoncé l'investissement de 13 millions de dollars dans de nouveaux programmes de formation en gestion financière agricole. Les coûts de ces programmes doivent être partagés avec les provinces.

Un recensement des programmes existants et une analyse des besoins de chaque province ont déjà eu lieu. La prochaine étape sera la mise au point de programmes conçus sur mesure pour répondre dès maintenant aux besoins en matière de formation financière.

Élizabeth Gagnon s'ouvre au monde merveilleux des jeunes à l'émission SAMEDI-JEUNES à compter du 10 septembre à 7h30

Des milliers d'enfants seront rivés au petit écran de **SAMEDI-JEUNES** qui reprend l'antenne à compter du **10 septembre, de 7h30 à 11h**, et c'est à travers les fleurs du féérique Jardin botanique de Montréal qu'ils feront la connaissance d'une animatrice fort sympathique...leur amie, **Élizabeth Gagnon**.

Au cours de la matinée, Élizabeth recevra le jeune Québécois d'origine coréenne, David Sauvé, âgé de 13 ans. Il parlera de son voyage à Séoul, en Corée du Sud, où se dérouleront les Jeux olympiques d'été 1988, et là où l'attend la grande aventure de sa vie comme reporter spécial de la Radio AM de Radio-Canada. Dès le début de **Samedi-Jeunes** à 7h30, on présentera «PASSE-PARTOUT». Les tout-petits apprécieront aussi la nouvelle série de dessins animés «Gabby et les Petits Malins» à 8h; suivra la production canadienne «La Famille Calinours» à 8h30, les «Schtroumpts» à 9h et «Les Mystérieuses Cités d'or» à 9h30. Sous le signe de la nouveauté, Samedi-Jeunes offrira de plus, une production japonaise «Signé Cat's Eyes» à 10h, de même qu'une très belle série dramatique racontant la vie quotidienne des Amérindiens de Spirit Bay, au Nord de l'Ontario, «La Baie des esprits», une production canadienne réalisée par Éric Jordan, à 10h30. SAMEDI-JEUNES est une réalisation de Jean-Marc Drouin.

Un SUPER SPÉCIAL «Portes Ouvertes» L'Autobus du Showbusiness le dimanche 11 septembre à 19h30

Dans le cadre de **L'Autobus du showbusiness, le dimanche 11 septembre à 19h30**, Jean-Pierre Ferland recevra POUR VOUS, AVANT TOUT, les vedettes et têtes d'affiche de la nouvelle programmation d'automne de la Télévision de Radio-Canada. profitant du week-end «Portes Ouvertes», Jean-Pierre demandera à chacun de ses invités d'expliquer son rôle au petit écran au cours de la saison prochaine.

Lors de ce grand défilé de vedettes, vous rencontrerez deux têtes d'affiche de l'émission «Juste pour rire!», Dominique Michel et Pierre Verville; Pierre Lalonde de «Star d'un soir»; René Simard, animateur de «Laser 33-45»; Michèle Viroly d'«Actuel»; Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe de l'émission «Les Démons du midi»; Bernard Derome du «Téléjournal»; Madeleine Poulin de «Le Point» et le grand réalisateur de films d'animation Frédéric Back.

Jean-Pierre Ferland accueillera aussi les équipes de vos romans préférés «Lance et compte», «Des dames de coeur», «Robert et compagnie», «L'Héritage», «Bonjour docteur», «Samedi de rire», du nouveau roman «Ma tante Alice» et «La Météo». De plus, une équipe de tournage a rencontré l'équipe des sports de Radio-Canada à l'aéroport de Mirabel, juste avant son départ pour Séoul. C'est donc une occasion unique d'obtenir plus de détails sur la programmation d'automne de la télévision française de Radio-Canada.

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 10 septembre

17h00 **Les aventuriers du risque**
17h30 **Baseball:** New York à Montréal
20h00 **Spécial Jeunesse**
21h00 **Impact**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h40 **Politique fédérale**
22h45 **Télé-Sélection: Le Parrain**

Dimanche 11 septembre

11h00 **Rencontres**
11h30 **Grands Prix de formule 1**
13h30 **Ponts et soupirs**
15h00 **Le plus grand parc national du monde**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Découverte**
18h30 **L'Heure Disney:** Drôle de héros (dern. de 2)
19h30 **L'autobus du Show-business.** Spécial portes ouvertes
21h00 **Le Téléjournal**
21h30 **En route vers Séoul.**
22h30 **Les Grands Esprits:** Virginia Wolfe
23h30 **Les nouvelles du sport**
23h45 **Ciné-Club:** La reine Africaine

Lundi 12 septembre

17h00 **D'une série à l'autre:** Les jeux olympiques, reflets de l'histoire (1re de 5)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Ma tante Alice.** Le souper dansant
19h30 **Robert et Compagnie**
20h00 **Des Dames de Coeur** On s'inquiète toujours pour Jean-Paul
21h00 **La Loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** Saigon, l'année du chat

Mardi 13 septembre

17h00 **D'une série à l'autre:** Les jeux olympiques, reflets de l'histoire (2e de 5)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Star d'un soir:** Émission de variété animé par Pierre Lalonde
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** La toile d'araignée

Mercredi 14 septembre

17h00 **D'une série à l'autre:** Les jeux olympiques, reflets de l'histoire (3e de 5)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Laser 33-45:** (Début) Émission de variété animé par René Simard
20h00 **Jeunes Loups des Années Folles.** (2e de 12)Christopher tente de vaincre les préjugés anti-germaniques de l'establishment montréalais
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** Une affaire d'hommes

Jeudi 15 septembre

17h00 **D'une série à l'autre:** Les jeux olympiques, reflets de l'histoire (4e de 5)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Bonjour Docteur**
19h30 **Comment ça va?** Magazine axé sur la santé. Animateur: Jean-François Chicoine
20h00 **Anne... la maison aux pignons verts** Dès son arrivée au collège de Kingsport, Anne s'attire des désagréments (2e de 3)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** Les grandes gueules

Vendredi 16 septembre

17h00 **Séoul 1988** (Présentation des jeux)
18h00 **Le Téléjournal**
18h20 **Séoul 1988** (Ouverture des jeux)
21h50 **Ce Soir**
22h20 **D'une série à l'autre:** Les jeux olympiques, reflets de l'histoire (dern. de 5)
23h20 **Nos espoirs**
23h25 **Cinéma:** La dernière corvée

Pour Vous Avant Tout



LE JOUR DU SEIGNEUR

une messe ukrainienne enregistrée à l'église St-Basile d'Edmonton
dimanche à 10h



Carrières et professions

• *Modification*

La loi de stabilisation concernant le grain de l'ouest reçoit l'assentiment royal

OTTAWA-M. Charles Mayer, ministre d'Etat aux Céréales et oléagineux, annonce que les modifications apportées à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest ont reçu l'assentiment royal.

"Ces modifications augmenteront l'efficacité de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et contribueront à consolider les assises financières du Programme de stabilisation", déclare M. Mayer.

Les producteurs non participants ont jusqu'au 29 septembre 1988 pour adhérer au programme pour la campagne 1987-1988.

Les modifications comportent:

- la suppression de l'amende de 10% pour les producteurs qui adhèrent au programme;
- l'ajout de neuf cultures à la liste des cultures admissibles (triticale, céréales mélangées, tournesol, carthame, sarrasin, pois, lentilles, féverole et alpiste des Canaries);
- le relèvement de 1% à 4% du prélèvement à la production et de 3% à 6% de celui de l'administration fédérale;
- l'autorisation d'une réduction de dette de 750 millions de dollars;
- l'accroissement du niveau des paiements versés à ceux qui réintègrent le programme, aux nouveaux agriculteurs et aux participants conditionnels.

Tous les producteurs profiteront immédiatement des modifications à la Loi. Dans le cadre de la nouvelle Loi, les producteurs qui intègrent le programme reçoivent environ 70% du paiement remis aux participants à part entière, pour le même niveau de vente de céréales. Ce montant passera à 85% pour la campagne 1988-89. Sans ces modifications, ces participants n'auraient reçu que 30% du paiement complet.

"La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest constitue une source importante de soutien de revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, affirme M. Mayer. Les modifications apportées encouragent tous les producteurs admissibles à participer à ce programme avantageux."

Les modifications à la Loi s'inscrivent dans la stratégie à long terme de l'administration fédérale en vue de renforcer le soutien du revenu agricole.

D'ici les prochaines semaines, on fera parvenir aux producteurs, par la poste, les détails des modifications.

• *Simplification*

Vers un système plus efficace d'inspection des aliments

Le sytème canadien d'inspection des aliments sera désormais beaucoup plus efficace et rentable grâce à une entente que viennent de conclure Agriculture Canada et Santé et Bien-être social Canada. Les deux ministères travaillent présentement à mieux définir leurs rôles respectifs au chapitre de l'inspection des aliments et à trouver des façons d'échanger des renseignements et de partager leurs ressources humaines.

"Si nous réduisons le double emploi, le processus d'inspection sera plus productif que jamais", indique le Dr Maurice Morissette, directeur général de la Direction de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada.

"L'entente vise à simplifier le système, explique le Dr Morissette; elle a pour but de mieux définir les rôles respectifs de divers ministères au chapitre de l'inspection des aliments, afin que chaque usine de transformation relève d'un seul ministère plutôt que de plusieurs qui appliquent différents règlements."

Cette entente fait suite à une décision prise par le Cabinet en 1986, voulant que les deux ministères, de même que Consommation et Corporations Canada, collaborent encore plus étroitement en ce qui concerne l'inspection des aliments. Agriculture Canada a d'ailleurs déja signé une entente avec Consommation et Corporations Canada à ce sujet.

Grâce à cette association, les inspecteurs d'Agriculture Canada vérifient les poids et mesures dans les entreprises fédérales enregistrées, tels les établissements d'emballage et de transformation des viandes, au nom de Consommation et Corporations Canada.

Selon le Dr Morissette, les deux ministères prennent maintenant des décisions telles que déterminer les démarches nécessaires lorsqu'un produit est retiré du marché. Bien sûr, les deux partenaires ont toujours collaboré en pareil cas, mais l'entente rendra les choses plus officielles.

"Nos inspecteurs ont toujours prêté main forte dans ce genre de situation, mais seulement de façon irrégulière. A compter d'aujourd'hui, nous saurons quel ministère est responsable et qui en est le porte-parole", souligne le Dr Morissette.

A son avis, grâce à ces modifications, les deux ministères pourront désormais consacrer davantage de temps et d'énergie à s'assurer que les violations aux règlements sont démasquées.

"Nous échangerons désormais plus de renseignements; chacun des ministères recevra les rapports trimestriels de l'autre et nous coordonnerons mieux nos efforts, ce qui nous permettra de surveiller plus étroitement les établissements qui demandent le plus d'attention", poursuit le Dr Morissette.

Agriculture Canada et Santé et Bien-être social Canada ont jusqu'à maintenant collaboré à plusieurs projets. Des laboratoires des deux ministères ont notamment mené des essais visant à déceler la présence de bactéries dans les pizzas et la volaille afin d'obtenir des résultats de portée nationale.

Par ailleurs, Agriculture Canada compte négocier prochainement des ententes analogues avec les provinces. Le Dr Morissette espère qu'on amorcera des discussions en ce sens à l'automne.

"Nous voulons savoir ce que fait chaque province pour nous assurer que nos ressources sont employées le plus efficacement possible", conclut-il.

Enseignants/enseignantes suppléant(e)s

École française, langue première

Le Conseil scolaire de St-Isidore No. 5054 invite les enseignants et enseignantes à postuler les postes de suppléants de la maternelle à la 9e année pour l'école française régionale de Rivière-la-Paix située à Jean-Côté.

Compétences requises:
Posséder ou être éligible au certificat d'enseignement de l'Alberta; posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française, être bilingue français et anglais (souhaitable)

Faire parvenir une demande d'emploi et curriculum vitae dans le plus bref délai à:

Jacques Moquin ou Yvon Mahé
Directeur général, Directeur
Conseil scolaire St-Isidore #5054
C.P. 1220
St-Isidore, Alberta
T0H 3B0
(403) 624-8855



SUPERVISEUR, SYSTÈME DE GESTION DU CAPITAL

Nous recherchons un comptable professionnel très au courant de la conception générale des systèmes pour exploiter, tenir à jour et améliorer notre système de gestion du capital. Si vous avez un titre comptable, au moins trois années d'expérience, un goût prononcé pour les systèmes et une connaissance des procédures de traitement AFE dans le secteur pétrolier et gazier, vous serez en mesure de diriger une petite équipe au sein de notre service du Contrôleur général.

En plus de reposer sur des assises très rentables, Petro-Canada est extrêmement bien placée pour participer au développement futur du secteur énergétique. Cette société pétrolière intégrée d'appartenance canadienne offre un climat de travail dynamique, des salaires et des avantages sociaux concurrentiels et d'intéressantes possibilités de carrière.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous aimerions en savoir davantage sur vous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Joy Pridie
Human Resources Department
25th Floor, PCCE
Petro-Canada Inc.
P.O. Box 2844
Calgary, Alberta
T2P 3E3

Carrières et professions



University of Alberta
Edmonton

Education permanente
Faculté Saint-Jean

L'Education permanente de la Faculte Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de **Responsable de la programmation des cours de français langue seconde et des sessions de printemps et d'été.**

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire
- Experience en education des adultes et en administration
- Connaissance de l'enseignement du français langue seconde
- Connaissance du français et de l'anglais parles et ecrits

Entrée en fonction:
Le 1er novembre 1988

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience (de 26,564$ à 38,564$)

Initialement, un contrat d'un an sera offert avec possibilite de renouvellement

Conformement aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux residents permanents

Faire parvenir un curriculum vitae et les noms de trois repondants **avant le 23 septembre au:**

Directeur
Education permanente
Pavillon André Daridon
8406, rue Marie-Anne Gaboury
(91e rue)
Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

University of Alberta adhere activement au principe de l'equite en matière d'emploi



TECHNICIEN DE LABORATOIRE—BRAZEAU

Si vous êtes un technicien d'expérience, nous avons pour vous un poste d'avenir dans notre usine de gaz sulfureux de Brazeau. Vous aurez la responsabilité de recueillir et d'analyser des données et des échantillons issus des flux de traitement de cette usine et de dresser les rapports correspondants. Ce travail exigera de vous précision et rapidité.

Une solide expérience technique de sept années, d'excellentes connaissances en mathématiques et une bonne aptitude à communiquer vous seront précieuses à ce poste, qui relève de l'ingénieur de l'usine. Vous devrez également avoir un diplôme technique en génie chimique.

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

D.M. Carr
Human Resources Department
Room 2517, PCCE
Petro-Canada Inc.
P.O. Box 2844
Calgary, Alberta
T2P 3E3

Le financement de l'agriculture depuis les dix dernières années

Edmonton - Nous vous présentons les grandes tendances financières dans le secteur agricole qui sont à l'origine des problèmes actuels. Vous-y retrouverez également certaines des mesures prises par le gouvernement pour contrer ces problèmes.

Les années 70

Cette période de prospérité, caractérisée par des revenus agricoles élevés, a créé un climat de confiance face à l'avenir de l'économie agricole, tant chez les agriculteurs que chez leurs créanciers. Elle a encouragé les agriculteurs en place et les nouveaux venus à acheter des terres, créant ainsi de la concurrence pour une ressource limitée. Cette concurrence s'est rapidement traduite par l'inflation de la valeur des terres et des bâtiments agricoles. Entre 1976 et 1981, la valeur des biens-fonds agricoles a pratiquement doublé au Canada.

Face aux prix élevés des denrées agricoles et à la hausse rapide de la valeur des biens-fonds agricoles, les taux d'intérêt sont demeurés bas, et même négatifs (lorsque le taux d'inflation de la valeur des terres a dépassé le taux d'intérêt des prêts consentis pour acheter des terres). Cette situation a stimulé les emprunts.

La rentabilité de l'agriculture, conjuguée à la certitude que la valeur des entreprises agricoles continuerait d'augmenter, a rassuré les prêteurs. Ils jugeaient qu'en cas de difficulté avec un prêt, la ferme donnée en garantie pourrait être vendue à un prix suffisamment élevé pour rembourser le prêt. Cette situation a stimulé les activités de prêts.

Par ailleurs, les modifications apportées en 1967 à la Loi sur les banques permettaient aux banques à charte de consentir des prêts hypothécaires. Vers le milieu des années 70, la SCA ne pouvait plus, à elle seule, fournir tout le crédit nécessaire pour répondre à la demande. Les banques et les autres prêteurs commerciaux sont alors devenus des intervenants importants sur le marché du crédit agricole à long terme. L'accès aux prêts pour l'achat de biens agricoles devint très facile.

De plus, comme les exploitations grossissaient et se vendaient plus cher, il a fallu revoir les limites de prêt. En 1975, la Loi sur le crédit agricole, qui régit la SCA, a été modifiée. On a relevé les plafonds de prêts et autorisé la SCA à prêter jusqu'à 100 pour cent de la valeur marchande de la garantie offerte pour le prêt. Entre 1972 et 1983, le plafond de prêt de la SCA a été relevé cinq fois, pour suivre le rythme d'inflation de la valeur des terres.

La facilité d'accès au crédit et la confiance dans l'avenir de l'agriculture ont incité les agriculteurs à contracter des emprunts toujours plus considérables. L'endettement agricole total est passé de $4,6 milliards en 1971 à $18,4 milliards en 1981. En rétrospective, il est évident que les prêteurs, y compris la SCA, ont pris des décisions de prêt en fonction d'attentes qui ne se sont pas concrétisées.

Les années 80

Après la prospérité des années 70, les agriculteurs canadiens ont connu des difficultés financières comme ils n'en avaient pas vu depuis les années 30. Au début des années 80, les taux d'intérêt ont brusquement augmenté. Les agriculteurs qui ont contracté des emprunts élevés au cours de cette période ont imposé une forte pression financière sur leur exploitation. Quand les prix des denrées ont chuté et sont restés bas, de nombreux agriculteurs se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient plus effectuer leurs versements. Cela s'est surtout produit dans le secteur des grains, qui est le secteur agricole le plus important, et celui où on retrouvent le plus grand nombre de prêts de la Société. La dépression du secteur des grains a eu une forte incidence sur l'effritement de la valeur des terres. Entre 1981 et 1986, la valeur des biens-fonds agricoles a chuté de $20 milliards.

La période des années 80 n'a pas été désastreuse pour la majorité des agriculteurs même si elle a été difficile. De nombreux agriculteurs possédaient un avoir élevé, leurs emprunts ne représentant qu'environ 20% de la valeur de leur exploitation. En agriculture, il est de tradition d'avoir un ratio d'avoir net élevé. Les agriculteurs qui ont un avoir confortable ou qui ont des revenus extérieurs suffisants peuvent surmonter les périodes de faibles revenus. Ainsi, 82 pour cent des emprunteurs de la SCA sont en règle. De plus, grâce à des programmes de soutien, les gouvernements, et en particulier le gouvernement fédéral, ont veillé à ce que les revenus agricoles ne s'effondrent pas comme dans les années 30.

Les agriculteurs fortement endettés

Ce sont les agriculteurs fortement endettés qui ont été les plus durement touchés. On retrouve, dans cette catégorie, les jeunes agriculteurs qui ont débuté à la fin des années 70 ou au début des années 80. La plupart n'avaient pas beaucoup de fonds pour démarrer et ont donc contracté des emprunts importants. La clientèle de la SCA s'est recruté de plus en plus dans cette catégorie d'agriculteurs. Quant aux prêteurs commerciaux, l'intérêt croissant qu'ils ont porté aux prês agricoles pendant les années 70 s'est limité aux emprunteurs à faibles risques. Peu à peu, la Société a perdu sa place de principal prêteur agricole et est devenu un prêteur secondaire vers lequel se sont tournés les agriculteurs qui ne répondaient pas aux critères de revenus, de garanties et d'expérience des banques.

À mesure que baissaient les revenus et la valeur des terres, et que les taux d'intérêt augmentaient, de nombreux agriculteurs fortement endettés se sont trouvés à court de liquidités et de garanties pour payer leurs dettes. En fait, beaucoup d'agriculteurs devaient plus d'argent qu'ils n'auraient pu en tirer de la vente de leur ferme.

Comme c'est aux agriculteurs

(Suite à la page 18...)

Carrières et professions

Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.

CALGARY

LE VENDREDI 16 septembre aura lieu la marche annuelle «Women reclaiming the night march». Cette marche est une protestation contre la violence faite aux femmes. Nous avons besoin de marcheuses, marcheurs, d'aides pour la publicité, les affiches et la coordination avec le comité organisateur. Ceux et celles intéressés sont invités à communiquer avec Claire au 228-4095 le plus tôt possible.

(16 09)

LA BIBLIOTHÈQUE municipale de Calgary organise un festival du film canadien-français. Les films seront présentés gratuitement chaque jeudi, du 15 septembre au 8 décembre. Soyez à l'écoute de CHFA et de CBXFT pour plus de détails ou téléphonez à l'A.C.F.A. au 228-4095.

(16 09)

La prochaine réunion du Conseil d'administration de la régionale aura lieu le 19 septembre à 19 h 30 au 305, 902 - 11ième Avenue S.O. Tous les membres de l'A.F.C.A. y sont invités. Il sera question de la programmation pour l'automne 1988 et l'année 1989. Faites-nous part de vos idées.

(23 09)

LES GIGUEURS DE CALGARY recherchent danseurs/euses, 16 à 24 ans, pour la gigue franco-canadienne. Aide financière disponible. Information aux 284-2492, 287-1821

(23 09)

DIRECTRICES/DIRECTEURS, l'A.C.F.A. régionale de Calgary est à la recherche de personnes intéressées à joindre son Conseil d'administration. Plusieurs postes sont présentement vacants. C'est une occasion idéale pour apprendre le rouage, pour donner vos idées et ce, pendant une période de cinq mois. Les prochaines élections seront tenues en février 1989. De plus, des décisions importantes concernant la programmation 1989 et l'Assemblée générale annuelle doivent être prises bientôt. Vous dites que l'A.C.F.A. a besoin de renouveau et d'action, prenez place à sa direction. L'A.C.F.A. a besoin de vous. Téléphonez à Pierre Benoit (président) au 228-4095.

(16 09)

EDMONTON

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophones pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Des pratiques auront lieu les 13, 20 et 27 septembre prochains à 20h au Argyll Arena. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

(16 09)

LES CHANTAMIS annoncent leur 22e saison de chant choral genre chansons populaires avec chorégraphies. Bienvenue à tous les anciens et nouveaux membres. Inscription: le 6 septembre à 19h15 à l'école St Thomas d'Aquin au 8527, 91e Rue. Pour informations: François 434-9354 ou Marguerite 483-5211

(16 09)

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

EDMONTON

ON DEMANDE, professeur de françaisà temps partiel pour garderie dans le Nord-Est de la ville. Entraînement compris. Pour information: Carol Pressé au 477-3495

(16-09)

HIGHLANDS NURSERY SCHOOL a encore quelques places disponibles en après-midi pour son programme «Introduction to French». Pour information: Carol Pressé au 477-3495

(16-09)

ON RECHERCHE, une «Nannie» de langue française, non-fumeuse, pour prendre soin d'une petite fille de 3 mois, à compter de la mi-octobre. Pour plus de détails, composer le 489-6869

(16-09)

UN BANQUET-DANSE de l'Amicale St-Jean au 4 Saisons aura lieu le 17 septembre pour honorer les finissants de 1963, 1973 et 1978.

(23 09)

À VENDRE: camion GMC, 1976, 4WD (4 roues motrices), 45,000 milles, treuil PTO, 2 réservoirs à essence, "camper top", $3,500. Inf.: 433-5714, après 18h.

(16 09)

ON RECHERCHE: éducatrice compétente, avec expérience pour travail à temps plein. S'adresser à Mme Ginette Allaire, centre d'expérience préscolaire au 465-7651.

23 09

AVIS

Les Scouts et Guides d'Edmonton recommencent leurs activités pour l'année 88/89 **Une soirée d'information et d'inscription aura lieu le lundi 19 septembre, de 19h à 20h30,** au local **206**, la salle de conférence du District de l'Alberta des Scouts et Guides, au **Centre 82** sur l'avenue Whyte. On invite les parents pour venir inscrire leurs enfants mais aussi toute personne intéressée à participer en tant qu'animateur/animatrice pour les Scouts et Guides. Beignes et café seront servis et des photos des activités passées ainsi qu'un diaporama seront montrés. Pour plus d'information, appelez le 466 6221, après 17h

Évolution...

(Suite de la page 16)

à risques élevés que la SCA a le plus prêté à la fin des années 70 et au début des années 80, les années 80 sont devenues une période où les arrérages et les pertes ont constamment augmenté. En 1981, les arrérages sur les prêts de la SCA se chiffraient à $31 millions; à la fin de l'exercice 1987-1988, ils dépassaient $376 millions.

Evolution de la politique fédérale de crédit agricole

Le principal objectif à long terme poursuivi par la politique fédérale de crédit agricole est de veiller à ce que les agriculteurs obtiennent, auprès de sources privées ou gouvernementales, un finanacement adapté à leurs besoins, et ce, à un coût comparable à celui des autres secteurs économiques.

Au fil des années, le rôle joué par le gouvernement fédéral dans le financement agricole a évolué pour s'adapter aux différentes conjonctures. De tout temps, le gouvernement fédéral a joué un rôle important dans le crédit agricole. En 1971, en grande partie par l'entremise de la SCA, il fournissait environ 65 pour cent des prêts agricoles à long terme. Toutefois, à mesure que les prêteurs privés et les gouvernements provinciaux ont accru leur part du marché du crédit agricole, le gouvernement fédéral a vu sa part rétrécir. La SCA détient actuellement 11,5 pour cent du marché annuel du marché du crédit agricole à long terme et 40 pour cent du crédit hypothécaire agricole à long terme à recevoir.

Devant les problèmes financiers des années 80, le gouvernement fédéral s'est réorienté vers l'aide aux agriculteurs les plus sévèrement touchés. Ses fonds ont en grande partie servi à consolider les dettes des agriculteurs en diffculté. On prévoyait que les problèmes agricoles seraient de courte durée et que le refinancement permettrait à de nombreux agriculteurs de se maintenir jusqu'à ce que l'économie s'améliore. Toutefois, cette attente ne s'est pas concrétisée.

Initiatives du gouvernement fédéral

* Au début des années 80, le gouvernement fédéral a lancé le Programme d'obligations pour la petite entreprise et le Programme spécial d'aide financière à l'agriculture (PSAFA), dans le but d'alléger les coûts d'intérêt pour les agriculteurs. Le PSAFA visait les agriculteurs en difficulté financière. Ce programme offrait des remises d'intérêt de quatre et cinq pour cent pendant deux ans.

* En 1984 et 1985, le gouvernement fédéral décrétait des moratoires temporaires sur les réalisations de garanties de la SCA. Il voulait ainsi se laisser le temps de lancer d'autres programmes et laisser aux clients de la SCA le temps de revoir leur situation.

* En 1985, le gouvernement fédéral lançait un programme pour ramener à 12-3/4 pour cent les taux d'intérêt se situant entre 14 et 16-3/4 pour cent que la SCA avait exigés sur les prêts consentis en 1981 et 1982.

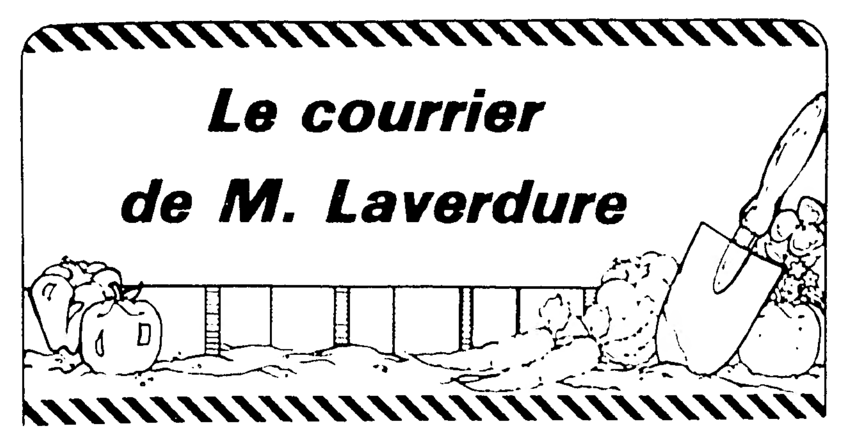
* Le Programme d'hypothèque à risques partagés a, lui aussi, été créé en 1985. Ce type de financement aide les agriculteurs de deux façons: d'une part, il les protège en partie contre les augmentations de taux, et d'autre part, grâce à l'instauration d'un taux annuel flottant, il peut les faire profiter des baisses de taux.

* L'année 1986 a vu la mise sur pied des bureaux d'examen de l'endettement agricole. Le rôle de ces bureaux est de fournir aux agriculteurs un terrain neutre pour négocier avec leur créanciers des conditions pour continuer leurs activités ou liquider leur entreprise en bon ordre. On a dégagé des fonds pour permettre aux clients de la SCA de négocier des règlements grâce à ce processus. En décembre 1987, ces fonds ont été renouvellés pour trois ans et ont été portés à $100 millions par année.

* Le Programme canadien de réorientation des agriculteurs a été créé à l'intention de ceux pour qui la seule solution réaliste est d'abandonner l'agriculture. Il facilite la période de transition vers un autre mode de vie en fournissant aux agriculteurs des services de conseil, de formation et de relocalisation. Ce programme a été prolongé jusqu'en 1991, ce qui représente une aide additionnelle de $28 millions.

* C'est encore en 1986 qu'a été lancé le Programme de prêts basés sur les prix pour une durée de deux ans. Il vise à refinancer les clients de la SCA qui ont de la difficulté à rembourser leur prêt. Les frais d'intérêt sont immédiatement réduits, et ils n'augmentent que lorsque les prix des denrées se redressent. Ce programme a été prolongé pour une période de trois ans pendant laquelle la SCA pourra prêter jusqu'à $150 millions par année.

* En 1987, on a dégagé un fonds spécial de $13 millions pour des initiatives fédérales-provinciales conjointes. Le but est de créer des programmes qui amélioreront les capacités de gestion financière des agriculteurs.



Les mauvaises herbes...ces agents doubles

Cher Monsieur la Verdure: j'ai quelquefois l'impression de faire partie des reprises de "Mission Impossible" lorsqu'il faut résoudre un problème de mauvaises herbes. Comment les mauvaises herbes font-elles pour traverser la frontière de mon jardin et se faufiler dans mon territoire sans être vues?

Cher 007: Les mauvaises herbes sont des expertes dans l'art de se déguiser. Elles se camouflent si bien dans un sac de semences d'herbe qu'on aurait besoin d'une loupe très puissante pour les découvrir. Les semences suspectes sont capables de se mêler aux semences d'herbe de grande qualité sans éveiller aucun soupçon. De plus, peu importe l'endroit où vous vous êtes procuré votre terre et depuis combien de temps elle a été à cet endroit, elle contiendra de grandes quantités cachées de graines de mauvaises herbes - 4 millions par 100 mètres carrés (1000 pieds carrés) de votre pelouse. Ces graines peuvent ne donner aucun signe de vie pendant 75 ans puis passer à l'action selon des conditions propices de chaleur, de lumière et d'humidité. Bien que les graines aient de grands talents de dissimulation, vous pouvez contre-attaquer en maintenant une pelouse saine et vigoureuse qui peut empêcher les mauvaises herbes de s'établir en permanence.

Cher Monsieur la Verdure: Pouvez-vous me suggérer une fleur que je peux semer l'année prochaine qui ne disparaîtra pas sous un soleil brûlant d'été?

Cher préoccupé: Les ganzanias ressemblant à des pâquerettes affrontent admirablement bien le soleil d'été et les temps chauds. Les fleurs multicolores dans les teintes de jaune, rouge, bronze et orange durent jusqu'en période de gel.

Une autre fleur qui peut tenir tête au soleil est le pourprier. Cette plante exceptionnelle ressemble à une fougère et est excellente pour les bordures situées dans des endroits ensoleillés. Les fleurs abondantes, de couleurs éclatantes et de tons pastels frais, s'épanouissent également tôt l'été jusqu'en période de gel. Les pourpriers sont de toute beauté lorsque la température est sèche mais ils peuvent également s'épanouir par temps humide.

Cher Monsieur la Verdure: Comment et pourquoi dois-je étendre un tapis de plantes décoratives?

Cher Dame vivant dans l'ombre: Semez ces plantes aux endroits où l'ombre gêne la croissance, où il est difficile de tondre la pelouse et où un aménagement paysager est désiré pour donner de la variété et de la texture. Avant de semer ces plantes, prenez en considération les conditions telles que la lumière, l'humidité du sol, le drainage et le niveau de circulation.

Ameublissez le sol avant de semer et mélangez des matières organiques et des engrais chimiques. Consultez votre pépinière locale pour savoir quelles plantes sont recommandées selon le climat et l'espacement des plantes. Tassez le sol fermement et arrosez-le en profondeur avec environ 25 mm (1 po) d'eau par semaine. Pour prévenir des dommages d'érosion sur les pentes, placez des bandes de bois ou de métal dans le sol à environ 50 cm (20 po) jusqu'à ce que les plantes soient enracinées fermement.

Gardez les lits exempts de mauvaises herbes et elaguez les feuilles mortes et les tiges lorsque vous les voyez.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.M.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Dualité et multiculturalisme: Deux notions en conflit?

par Me Michel Bastarache

Le bilinguisme a été fort mal reçu dans l'ouest canadien et dans quelques autres régions; aussi la politique de multiculturalisme a-t-elle été développée pour apaiser les immigrants face au bilinguisme.

Les discussions concernant l'adoption du texte juridique de l'entente du Lac Meech ont mis en lumière la nécessité de concilier les notions de dualité et de multiculturalisme.

Le multiculturalisme est reconnu dans l'**article 27** de la Charte canadienne des droits et libertés, qui prescrit que celle-ci doit être interprétée de manière à promouvoir l'héritage multiculturel des Canadiens. Il s'agit donc là d'une règle d'interprétation constitutionnelle.

Le conflit entre le concept de dualité et le concept de multiculturalisme est particulièrement évident si l'on considère que la dualité est aussi introduite à l'**article 2** de l'entente constitutionnelle de juin 1987 comme une règle d'interprétation juridique.

Cette règle d'interprétation fait appel au devoir des législatures provinciales et du Parlement de protéger la caractéristique fondamentale que constitue la dualité canadienne.

Dans le cas de l'article 27, qui garantit une interprétation favorable à la préservation de l'héritage multiculturel des Canadiens, on peut aussi lire un devoir d'agir des gouvernements, puisque le texte se réfère à la promotion du multiculturalisme.

Petit résumé des fondements du multiculturalisme et de la dualité linguistique

En ce qui concerne le **multiculturalisme**, l'on peut identifier essentiellement deux fondements à cette notion:

1. l'égalité d'opportunité des individus, quel que soit leur patrimoine ethnoculturel;
2. l'égalité des groupes culturels pour ce qui est de la promotion de leurs religions, de leurs caractéristiques culturelles et de leurs langues.

Essentiellement, le multiculturalisme appelle à la non discrimination des individus et à la non discrimination des groupes culturels, mais il semble se restreindre uniquement à la vie privée comme domaine d'application. Les obligations gouvernementales en matière de multiculturalisme ne s'étendent pas au **multiculturalisme structurel**.

Les fondements de la **dualité linguistique**:

1. l'égalité des deux langues officielles;
2. la reconnaissance institutionnelle des deux grandes communautés liguistiques.

L'égalité de statut des langues est inscrite dans la Loi constitutionnelle de 1982 et elle se traduit par des obligations publiques importantes; les institutions gouvernementales elles-mêmes sont définies comme étant bilingues et comme devant desservir l'ensemble de la population canadienne dans les deux langues officielles là où la demande est suffisante et aussi dans touts les services centralisés.

La reconnaissance institutionnelle des deux grandes communautés linguistiques n'est pas encore reconnue dans la loi, mais elle fait partie de la politique gouvernementale et est reflétée de façon significative dans la Loi sur les langues officielles (adoptée par le Parlement en juillet dernier).

Dans l'ensemble donc, multiculturalisme ne signifie pas multilinguisme, parce que l'État se limite à deux langues au plan institutionnel. Multiculturalisme ne signifie pas non plus **pluralisme structurel**, parce que les institutions gouvernementales sont définies liguistiquement et non culturellement.

L'obligation de **promouvoir le multiculturalisme** signifierait dans ce contexte que le gouvernement fédéral et celui des provinces doivent appuyer ceux qui veulent maintenir leurs caractéristiques culturelles et qu'*ils ne doivent pas favoriser une culture aux dépens des autres.*

Le devoir de ces mêmes législatures de **promouvoir la dualité linguistique** signifierait qu'elles doivent assurer la permanence de la langue française dans les provinces anglaises et la permanence de la langue anglaise dans la province de Québec. Cela s'est traduit, en fait, au gouvernement du Canada, par une politique d'appui aux minorités linguistiques françaises et anglaises pour permettre à celle-ci de lutter contre l'assimilation, et aussi par une vaste politique visant l'apprentissage des langues secondes.

Le conflit de base vient du fait que les francophones considèrent que langue et culture sont liées et que la promotion du français à un aspect culturel qui ne se dément jamais.

En fait, c'est dire que les francophones hors Québec en particulier considèrent qu'ils ne sont pas dans une situation comparable aux immigrants d'autres cultures et qu'ils n'acceptent pas que les appuis culturels qui leur sont donnés ne peuvent être considérés légitimes que dans la mesure où ils s'accompagnent de mesures de promotion de tous les groupes ethnoculturels.

---

n.d.l.r. *nous reproduisons ici des extraits d'un article de Me Michel Bastarache, paru dans la* **Revue de l'Association canadienne de l'éducation de langue française**, *numéro d'août 1988, pp. 36-40. Les mots en caractère gras ou soulignés, les titres et les citations encadrées sont l'A.C.F.A. Il s'agit aujourd'hui de la première partie de l'article. La deuxième partie sera présentée la semaine prochaine.*